

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 5 JANVIER, 1894

No 19

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,
Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2517.
Boîte de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2002.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maintenant que les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont passées et que la recrudescence des affaires qu'elles amènent a pris fin, la période électorale commence à son tour à entrer dans une voie plus active; il est donc temps pour nous de dire quelques mots au sujet des élections municipales qui se préparent à Montréal.

Comme on le sait, les élections de cette année ont une importance considérable, car il s'agit de procéder à des élections générales et non à un renouvellement partiel des échevins.

L'an dernier, à la suite du monopole exorbitant et quelque peu louche, octroyé à la compagnie des Chars Urbains, un tolle général contre le Conseil Municipal s'éleva et le résultat fut qu'à la demande du

commerce presque tout entier, la législature de Québec vota une loi ordonnant le renouvellement intégral du Conseil Municipal par voie d'élections.

Ce mouvement, commencé par les commerçants pour obtenir un conseil composé d'échevins faisant mieux les affaires de la Cité et moins les leurs propres, doit être continué par le commerce au moment même où ses intérêts sont plus que jamais menacés.

Les emprunts de la ville ne font qu'écroître en même temps, que sa dette et nulle part on ne voit apparaître en travaux, en améliorations, en services, l'équivalent de l'argent dépensé. Il en reste en chemin.

Des accusations de *boddlage* ont été lancées; on a même commencé à enquêter—sans résultat naturelle—et comme les *boddlers* se gardent bien de laisser des traces de leurs vols, on en a conclu que nous n'avions à notre tête que des échevins d'une probité irréprochable.

Cependant, sans trop se forcer la vue, on peut voir des échevins qui, il y a quelques années, ne possédaient rien ou possédaient bien peu de chose, et qui aujourd'hui, ont tellement bien su faire leurs affaires qu'ils passent pour jouir non seulement d'une heureuse aisance, mais même d'une fortune bien rondelette.

Chose plus curieuse encore, ce sont ces mêmes échevins qui passent pour avoir le plus négligé leurs affaires régulières.

Dirè où et comment ils ont acquis cette fortune, il est difficile de le préciser; mais si la preuve matérielle du *boddlage* manque, s'il est difficile de la produire devant un comité d'enquête, il n'en est pas moins vrai qu'il existe ceci, c'est que certains échevins ne doivent leur fortune qu'à leur titre d'échevin et que les fonctions d'échevin ne sont pas rétribuées.

Mais, si l'échevin ne perçoit pas d'honoraires sur le budget de l'hôtel de ville, il sait, quand il a la conscience large, se faire un joli revenu et même un beau capital de ses

fonctions purement gratuites; c'est pourquoi, nous disions, au début de cet article, que les citoyens de Montréal ne voyaient pas en travaux, en améliorations et en services, l'équivalent des sommes dépensées.

Les électeurs connaissent ceux dont la réputation d'honnêteté a souffert pas mal d'atteintes; ils sauront se rappeler, au jour de la votation, les noms de ceux toujours prêts à pousser à la roue quand il s'agit de dépenser sans compter et de favoriser ceux qui paraissent le plus disposés à leur faire une part plus large dans leurs entreprises ou leurs contrats.

Plus on dépense à l'hôtel de ville et plus l'échevin *boddlor* s'enrichit; c'est pourquoi il demande du travail pour l'ouvrier, des améliorations dans les services, des élargissements de rues, des constructions nouvelles, etc..., tout cela n'est que prétexte.

Ce n'est ni le souci de l'ouvrier, ni celui des intérêts de la ville qui le guide, mais bien la part qu'il saura se tailler aux dépens des contribuables.

Nous espérons donc que, le 20 de ce mois, aucun des *boddlers* avérés ne sera mis en nomination, quelques soient d'ailleurs ses capacités et son activité. Car, des *boddlers* incapables, nous n'en avons cure et il aurait été inutile de faire changer le mode des élections, si la ville n'en était pas débarrassé à tout jamais.

Mais, à côté des *boddlers*, il y a également une catégorie d'échevins que les électeurs devront ignorer; ce sont les incapables, les indécis, les mous; et il y en a.

L'achat des terrains de la ferme Gregory et de la ferme Bayard pour l'emplacement des incinérateurs a été toute une révélation. En supposant qu'il n'y ait eu, dans cette affaire, ni malversation, ni pot-de-vin, nos échevins se sont fait rouler comme des petits enfants à qui on vendrait des boules de plâtre pour des *candies*.

Cette histoire est trop récente et a fait trop de bruit pour que nous la rappelions; elle est encore présente à l'esprit de tous.

Il est évident que quand on se laisse bernier à ce point, on n'est point digne de franchir la salle des séances du Conseil de Ville et qu'on n'a pas trop de toutes ses lumières pour s'occuper de ses propres affaires, sans vouloir, par-dessus le marché, s'occuper de celles d'une ville de 250,000 âmes.

Nous ne demanderons pas aux électeurs, comme il en a été question en certains lieux, de jeter par-dessus bord tous les échevins actuels; ce serait ranger alors tous les membres du conseil dans les deux catégories que nous venons de passer en revue.

Il y aurait injustice à le faire, parmi ceux qui siègent actuellement à l'Hôtel-de-Ville, il y a, Dieu merci! des échevins dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon, ils joignent à cette qualité, malheureusement trop peu commune déjà, celles plus rares encore du dévouement, de l'énergie, de l'activité, de l'initiative et du talent.

Et on voudrait que ceux-ci aient le même sort que ceux-là, et que le même coup de balai qui chassera les corrompus et les imbéciles, enlève en même temps les hommes dévoués, intelligents, consciencieux et probes!

Mais prêcher une pareille entreprise, c'est prêcher l'injustice même. Tous au contraire devraient s'unir pour récompenser par un nouveau mandat ceux qui ont noblement et consciencieusement fait leur devoir.

L'électorat ne se laissera pas égarer à ce point de prêter une oreille attentive à ceux qui proclament l'injustice comme une nécessité du moment et votera, au contraire, selon les idées de la saine justice, qui veut qu'on rende à chacun selon ses œuvres.

En ce qui nous concerne, nous devons à nos amis les commerçants la vérité et nous la leur dirons. Nous savons que c'est sur eux que retombe le plus lourdement le fardeau des taxes et il dépend d'eux de n'envoyer au conseil de ville que des hommes qui ont souci de leurs intérêts. Nous leur signalerons donc les candidats qui méritent leurs suffrages et nous leur désignerons ceux qui ne nous en paraissent pas dignes.

LA SITUATION DES BANQUES

Le mois de novembre a été pour les banques un bon mois de recouvrement. La circulation est rentrée sur le pied de \$1,600,000; les prêts en cours ont été diminués de \$3,000,

000, les créances en souffrances n'ont augmenté que de \$139,000, ce qui représente à peine deux-dixièmes pour cent sur la somme de billets qui a dû être liquidée pendant le mois.

En même temps les capitaux disponibles ont augmenté d'environ \$1,250,000 par les dépôts du public, tant en compte courant qu'à intérêt. Avec le paiement du dividende, la circulation va ressortir de nouveau; on ne s'attend pas à ce que l'augmentation soit bien considérable, car le mouvement des récoltes paraît terminé pour le moment, et il n'y a guère de travaux publics en cours d'exécution. Il n'y aura donc guère, d'ici au printemps, que la reprise des travaux dans les manufactures qui pourra favoriser la circulation des billets.

Les comptes courants avec l'étranger accusent une augmentation nette au crédit de nos banques de \$1,500,000, provenant surtout de l'envoi de fonds aux Etats-Unis, où on pouvait encore les placer à demande, quoique l'intérêt de ces placements y soit bien bas. Avec l'Angleterre, les opérations du mois accusent une diminution de \$500,000 à notre débit et une augmentation de \$1,400,000 à notre crédit. Les \$3,000,000 rentrées des billets payés, et une partie des fonds provenant de l'augmentation des dépôts, ont donc apparemment été employées en opérations de change et en achat de traites sur Londres contre l'expédition de nos dernières exportations de la saison.

Un signe de l'aise avec laquelle les banques ont pu faire leurs opérations, c'est la disparition du chapitre où l'on inscrivait les emprunts faits à d'autres banques, contre garantie de valeurs commerciales transportées. Au contraire, les dépôts faits dans d'autres banques de fonds à disposition, ont augmenté de près de \$100,000.

Voici un résumé comparatif de l'état de situation des banques, comparé à celui de la fin du mois précédent:

	PASSIF.	
	31 octobre 1893	30 novembre 1893
Capital versé.....	\$62,081,994	\$62,090,355
Réserves.....	26,135,348	26,213,861
Circulation.....	\$36,906,941	\$35,122,561
Dépôts de gouvernements.....	4,893,652	5,762,992
Dépôts publics remboursables après avis.....	62,524,569	62,926,785
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	48,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis..	2,801,931	2,947,491

Balances dues à d'autres Banques au Canada....	159,169	263,156
Balances dues à d'autres banques à l'étranger....	179,695	131,778
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.	4,966,698	4,419,033
Autres dettes.....	223,185	779,634
Totaux, passif.....	\$216,267,661	\$216,771,481

ACTIF.

Espèces.....	\$ 7,279,292	\$ 7,589,418
Billets du Dominion....	13,309,643	13,041,516
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,818,571	1,818,571
Billets et chèques d'autres banques.....	7,231,951	7,047,402
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....	20,385	5,000
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	3,584,380	3,673,219
Dépôts à d'autres banques sur échanges journaliers....	133,139	118,925
Balances dues par banques étrangères.....	14,839,370	16,242,571
Balances dues par banques anglaises.....	3,913,869	4,827,660
Obligations fédérales....	3,188,572	3,191,383
Valeurs mobilières.....	15,446,103	16,439,315
Prêts sur titres et valeurs	14,881,644	14,465,113
Escomptes et avances en cours.....	204,854,797	201,996,246
Prêts aux gouvernements	1,584,010	1,730,685
Effets en souffrances....	2,960,035	3,099,648
Immeubles.....	888,010	826,043
Hypothèques.....	654,259	649,844
Immeubles occupés par les banques.....	4,999,851	5,123,699
Autres valeurs.....	1,864,794	1,569,494
Totaux, actif.....	\$303,357,881	\$303,455,870

En comparant les bilans des deux derniers mois, on arrive aux résultats suivants:

PASSIF.

30 novembre.....	\$216,771,481
31 octobre.....	216,267,661

Augmentation.....\$ 503,820

ACTIF.

30 novembre.....	\$ 303,455,870
31 octobre.....	303,357,881

Augmentation.....\$ 97,989

Augmentation du passif..... 503,820
" de l'actif..... 97,989

Diminution de l'actif net.....\$ 405,831

LA MONTREAL WATER AND POWER COMPANY

Dans notre premier article sur la Montreal Water and Power Company, nous disions que la proposition d'acheter les propriétés et les privilèges de la compagnie pour payer aux éventualités auxquelles nous sommes exposés avec notre aqueduc actuel, serait acceptable si l'on pouvait établir: 1o Que l'aqueduc de Montréal n'est pas en état de suffire à l'approvisionnement d'eau des quartiers anciens et de ceux que l'on pourra annexer d'ici à de longues années. 2o Que la Montreal Water and Power Company possède des travaux capables de fournir un service régulier, efficace et économique, pouvant suppléer à l'insuffisance supposée de notre aqueduc et

le remplacer au besoin. 3o Que la Compagnie possède des privilèges que la ville est tenue de respecter et dont la ville devra l'indemniser.

La première condition devra ressortir du rapport à être fait par MM. Kieffer et Vanier, deux ingénieurs dont la connaissance des travaux hydrauliques est aussi complète que pratique. Ce sont deux hommes qui ne feront certainement pas un rapport inexact par manque de connaissances. L'un d'eux, en outre, est parfaitement au courant de la valeur des travaux de canalisation de la compagnie, ayant lui-même dirigé les travaux d'égout de la ville St-Henri et s'étant trouvé forcément en contact, dans ces travaux, avec ceux de l'aqueduc de la Montreal Water and Power Company. Il a d'ailleurs conduit les travaux, ou du moins, fait les plans et préparé les devis pour les travaux de la compagnie dans plusieurs autres municipalités.

Il sait donc à quoi s'en tenir sur ces travaux et pourra rendre un jugement éclairé.

Mais une chose à remarquer, c'est que les deux ingénieurs nommés il y a six mois pour examiner une question de génie civil d'une urgence absolue, si les dires de M. Davis étaient fondés, n'ont pas encore fait leur rapport. A défaut donc d'une conclusion explicite qu'ils n'ont pas exprimée, ne sommes-nous pas en droit de déduire au moins de leur long retard, que, avec l'achat d'une pompe et l'installation d'une nouvelle chaudière, dont fait mention leur rapport intérimaire, l'aqueduc est en état de suffire à nos besoins actuels et prochains; que, par conséquent, le cri d'alarme jeté par M. Davis n'avait pas de raison d'être, et que l'on s'est trop pressé de suggérer l'achat de la Montreal Water and Power Company.

En attendant, donc, le rapport définitif de MM. Keiffer et Vanier nous sommes logiquement autorisés à dire que la première condition mentionnée, n'existe pas; en un mot, que nous n'avons pas besoin de la Montreal Water and Power Company.

La deuxième condition était que, étant donnée l'insuffisance de notre aqueduc, celui de la Montreal Water and Power Company fût en état d'y suppléer et de le remplacer au besoin. Et bien, nos lecteurs ont pu se convaincre par la façon dont la compagnie exécute ses engagements avec les municipalités, que son aqueduc est absolument défectueux et complètement hors d'état

d'accomplir ce qu'on en demanderait. *Non seulement la Montreal Water and Power Company ne peut pas suppléer à l'insuffisance de notre aqueduc, mais elle est actuellement obligée d'avoir recours à notre propre aqueduc pour donner un service d'eau tel quel aux municipalités de Mile-End, de la Côte St-Louis et de Maisonneuve.* En un mot, l'aqueduc de la Montreal Water and Power Company n'est pas suffisant pour ses propres besoins et ne pourrait nous rendre aucun service.

Mais passons outre. Admettons pour un moment que les deux premières conditions soient remplies, la troisième serait que la compagnie possédât des privilèges à vendre. Or elle n'en possède pas pour deux raisons: la première c'est qu'elle n'a pas rempli ses contrats dans les délais fixés; la seconde, c'est que, par sa propre charte, elle est tenue de céder à la ville, à la valeur actuelle, sans tenir compte de bénéfices futurs, toute partie de son aqueduc située dans une municipalité annexée à Montréal.

Nous allons citer le statut de Québec, 55-56 Victoria (1892) chap. 75, intitulé: "Loi concernant la compagnie "The Montreal Water and Power Company."

"2. Dans le cas d'annexion par la cité de Montréal d'une des municipalités quelconques adjacentes de la cité, qui a passé un contrat avec la compagnie pour la fourniture de l'eau et de la lumière électrique, la cité de Montréal pourra, en tout temps, acheter et acquérir toutes les machines, propriétés, et matériaux appartenant à la compagnie et employées par elle dans le but de fournir l'eau ou la lumière électrique.

"La valeur de ces machines, propriétés et matériaux sera déterminée par arbitrage en la manière ordinaire, et aucun dommage prétendu ou perte de bénéfices futurs ne seront compris dans cette estimation.

"Paiement fait par la cité à la compagnie de la somme accordée par les arbitres, la cité prendra possession de tous les biens ainsi acquis.

"La compagnie n'aura pas le droit de faire d'opérations dans les rues de la Cité de Montréal, sans la permission du conseil de la dite cité.

"La cité de Montréal donnera à la compagnie un avis de six mois de son intention d'acquérir toute propriété mentionnée dans cette loi, et, dans ce cas, la compagnie cessera immédiatement tous travaux pouvant entraîner une plus grande valeur de la propriété à acquérir."

Et voilà notre démonstration complète.

LE VULGARISATEUR DES ÉPICES

Il y a des noms prédestinés, et s'il en fut un entre tous, c'est celui de Poivre, à qui l'Europe doit l'importation directe et la connaissance du poivre et des autres épices de l'Extrême-Orient, qui font aujourd'hui les délices des tables riches ou pauvres.

Poivre mérite donc une place d'honneur parmi les hommes qui ont bien mérité de l'épicerie, de même qu'il mérita les éloges de l'histoire en mettant fin à cette lutte sanglante de deux siècles entre le Portugal, la Hollande, la France et l'Angleterre, lutte qui avait pour objet la possession de l'Inde, à cause de ses précieuses productions en épices.

Les épices n'étaient cependant pas complètement inconnues. Après les Grecs qui les offraient en cadeau, ainsi qu'on donne aujourd'hui les dragées et les fruits confits, les épices étaient connues de nos ancêtres de France. Ainsi, pour un procès gagné, le plaideur reconnaissant en envoyait à ses juges; et, bien que ceux-ci fussent obligés de rendre la justice gratis, ils ne croyaient pas manquer à la loi en acceptant ce présent. Cependant, il arriva une époque où ces cadeaux d'épices dégénérent en abus, de telle sorte que saint Louis crut devoir défendre aux juges d'en recevoir pour plus de 10 francs (\$2.00).

Dix francs d'épices, ce n'était pas beaucoup à cet époque où ces produits n'arrivaient en Europe que par de nombreux intermédiaires, et c'est à ce point de vue que Poivre rendit à son pays un service quasi-national.

Avant la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance, les Vénitiens avaient le monopole du commerce des épices qu'ils achetaient aux Egyptiens et aux Arabes et revendaient ensuite aux autres nations d'Europe.

Ce fut au quinzième siècle que les Européens vinrent à bout de pénétrer dans les contrées mêmes d'où venaient ces productions si recherchées. Les Portugais, les premiers, s'établirent dans quelques unes des îles qui les fournissent; mais bientôt ils en furent chassés par les Hollandais. Dès cette époque, ces derniers s'emparèrent exclusivement de ce commerce. Toutes les îles Moluques produisaient alors du clou de girofle. Ne pouvant posséder, garder, ou surveiller toutes ces îles, ils firent arracher tous les plants de giroffier,

excepté dans l'île d'Amboine où ils les conservèrent pour les exploiter ; c'est de cet endroit qu'ils ont si longtemps obtenu tout le girofle qu'ils apportaient en Europe et qu'il répandaient dans les autres parties du monde.

Cependant leur surveillance fut enfin prise en défaut et c'est à Poivre que la France doit d'avoir pu cultiver le girofler ailleurs que sur le territoire hollandais. Né à Mâcon, en 1719, M. Poivre était, vers 1870 intendant de l'île de France (La Réunion). Il expédia de cette petite colonie deux petits bâtiments ; le *Vigilant* et l'*Etoile du matin*, commandés, l'un par M. de Trémignon et l'autre par M. d'Etcheverri. M. Provost, ancien écrivain des vaisseaux de la Compagnie des Indes et ami particulier de M. Poivre, accompagnait l'expédition.

Les deux bâtiments firent ensemble la route de Manille ; après avoir passé par Mindanao et touché à Gilolo, ils visitèrent successivement plusieurs petites îles, mais sans succès, les Hollandais ayant pris soin d'en faire disparaître tous les muscadiers et les girofliers.

Ils décidèrent alors d'aller chacun de son côté. M. d'Etcheverri, accompagné de M. Provost, parcourut tout l'est des Moluques. Il aborda plusieurs fois à l'île de Ceram et obtint des rois de Gébi et de Palain, souverains indépendants des Hollandais, un grand nombre de plants des deux précieux arbustes : le girofler et le muscadier, avec un grand nombre de baies et de noix fécondes.

Poursuivi par une escadre de Hollandais, M. d'Etcheverri eut toutes les peines du monde à s'échapper ; il y parvint, cependant, et put rejoindre M. de Trémignon à l'endroit convenu. Les jeunes plants, les baies de girofle et les noix de muscade furent partagés en deux portions et le *Vigilant* et l'*Etoile du Matin* en reçurent chacun une. Ils arrivèrent à l'île de France, de retour de leur voyage, le 24 juin 1770. Leur arrivée fut le signal de réjouissances universelles dont le retentissement se produisit jusqu'en France. Un an plus tard, une nouvelle expédition armée par Poivre était encore plus heureuse que la première.

Avant ce temps, de nombreuses expéditions avaient été tentées sans résultat, et toujours arrêtées par la surveillance des Hollandais, beaucoup de sang avait été versé pour parvenir à la conquête des épices ; mais il avait fallu l'habileté, le crédit de M. Poivre auprès du gouvernement, l'adresse et l'expérience de M. Provost, pour y réussir.

Le nom de Poivre et la date du 24 juin 1770 doivent avoir une place d'honneur dans les annales de l'épicerie.

L'INDUSTRIE DES PHOSPHATES AUX ETATS-UNIS

En 1890, une résolution a été votée par le Sénat, enjoignant au Commissaire du travail de faire un rapport spécial sur l'industrie des phosphates. Ce rapport, qui vient d'être publié, renferme des tableaux dressés par les bureaux dont nous donnons ci-dessous quelques extraits.

Les envois de la Caroline du Sud ont commencé avec 6 tonnes, en 1867, et ont progressé jusqu'à 11,862 tonnes, en 1868, et 28,271 tonnes, en 1869. De cette époque à 1889, la production est donnée par périodes de cinq années :

1870-1874.....	386.732 ton. de 2.240 lb.
1875-1879.....	827.955 —
1880-1884.....	1.738.627 —
1885-1889.....	2.435.316 —

Pour les 3 dernières années, la production de la Caroline du Sud a été comme suit :

	1890	1891	1892
Exportations	219.822	126.793	124.454
Marchés de l'Intérieur	250.935	29.151	242.942
Fabrication	116.000	151.000	181.000
Total	586.758	572.949	548.396

La grosse diminution dans l'exportation, en 1891, a été partiellement compensée par l'augmentation de la consommation à l'intérieur, de sorte que la diminution, quoique continue, n'a pas été rapide pendant les trois dernières années.

La production pour la Floride ne couvre qu'une période de 5 années ; nous donnons ci-dessous les résultats en grosses tonnes de 2.240 lbs :

	1883	1889	1890	1891	1892
Roche dure	"	25 17.345	88.343	202.419	
Nodules de carrières	"	"	2.921	17.795	
Nodules de rivières	813 3.755	33.336	79.265	126.172	
Phosphate tendre	"	1.700	10.781	8.341	
Total.....	813 3.780	82.381	181.317	354.327	

De la production pour 1892 il a été enregistré aux douanes des Etats-Unis 307,574 tonnes ; 249,069 tonnes ont été dirigées sur des ports étrangers et 58,505 sur des ports des Etats-Unis. La balance, soit 46,753 tonnes, a été dirigée en partie par chemin de fer et le solde a été enlevé pour la consommation locale. Les ports d'envoi étaient : Fernandia pour 126,950 tonnes ; Punta-Gorda, 76,040 tonnes ; Tampa, 78,149 tonnes ; Brunswick, 19,097 tonnes et Savannah pour 7,338 tonnes.

Les chiffres différent de ceux de la Mineral Industry pour 1892, prin-

cipalement ceux du tableau donnant les quantités consommées et fabriquées à l'intérieur, qui ont dû être estimées approximativement. Il faut aussi noter que les chiffres du tableau ci-dessous, qui donnent le rendement de 1892, diffèrent beaucoup de ceux cités plus haut. La cause de ces différences n'est pas expliquée dans le rapport.

Dans les tableaux ci-dessus, nous donnons les résultats d'une façon différente de celle suivie dans les tableaux du rapport, où la production totale des phosphates en 1892 est divisée en grosses tonnes de 2,240 lbs. comme suit :

	Mines de carrières	Mines de rivières	Totaux.
Caroline du Nord	700	700
Caroline du Sud	429,976	269,000	698,976
Floride	370,190	160,837	532,027
Total.....	181,866	429,837	1,331,703

Dans le nombre total des 137 mines, dont fait mention le rapport, il y a 112 mines de carrières et 25 mines de rivières, ainsi que nous l'indiquons dans le sommaire ci-dessous, qui est pris dans ce rapport. La période, pour laquelle ces chiffres sont donnés, re rapporte à l'année 1892 ; mais dans certains cas, les années données par les Compagnies varient quand à leur terminaison. Dans le cas où les chiffres sont donnés pour l'année fiscale, celle-ci se termine en décembre 1892.

Les tableaux pour l'Etat de la Floride renferment 8 mines de carrières et 18 mines de rivières, soit un total de 106 mines ; une mine de carrières pour la Caroline du Nord ; 23 mines de carrières et 7 mines de rivières ou un total de 30 mines pour l'Etat de la Caroline du Sud. Le nombre total des mines est bien 137. Dans l'industrie des phosphates, la production est ordinairement donnée en tonnes de 2,240 lbs, tandis que les ventes ou la consommation se donnent en tonnes de 2,000 livres anglaises. Dans les tableaux généraux on trouve que la quantité totale des phosphates, extraits dans les 137 mines, était de 1,231,703 tonnes, représentant une valeur, à la mine, de \$7,153,141. De ce total il est sorti des mines 1,033,409 tonnes.

Le nombre d'acres travaillés pour les mines de phosphates s'élève en Floride à 179,848 ; dans la Caroline du Nord à 2,500 et dans la Caroline du Sud à 69,790, soit un total de 252,138 acres. Les longueurs de rivières en exploitation en Floride sont de 163 1/2 milles dans 15 mines, 3 mines ne donnent pas de chiffres. Dans la Caroline du Sud, 6 milles

pour une mine, 6 mines ne donnent aucun chiffre, soit un total de 169½ milles pour 16 mines, 9 mines ne donnent aucun chiffre. Le capital représenté par les installations s'élève en Floride à \$2,140,582, et pour les terrains à \$11,346,067. Dans la Caroline du Nord, l'installation est représentée par un capital de \$2,000, et les terrains par \$100,000. Dans la Caroline du Sud l'installation a une valeur de \$2,563,000 et les terrains \$2,920,000. Le capital est donc représenté par \$4,705,782 pour les installations (à l'exception de 5 mines qui ne donnent pas de comptes) et pour les terrains \$15,366,067 (sauf pour 16 mines qui ne donnent aucun chiffre). Le total général placé dans l'industrie des phosphates s'élève donc à \$19,071,849.

Le nombre moyen des ouvriers employés dans l'industrie des phosphates est de 9,175. Ces chiffres ne comprennent pas toute la main-d'œuvre pour une mine, ni le personnel pour deux mines, le rapport ne donnant aucun chiffre pour ces dernières. La dépense totale pour main-d'œuvre, se rapportant à la période visée pour la Floride, s'élève à \$881,711; pour la Caroline du Nord à \$1,215; pour la Caroline du Sud à \$1,590,689, soit un total de \$2,473,615. Dans ces chiffres sont compris pour trois mines les dépenses pour les employés de bureau, etc., les propriétaires de ces mines n'ayant pas voulu donner les dépenses par divisions. Cela ne fait pas de différence appréciable dans le total général. Les salaires moyens annuels des employés dans la production des mines de carrières, dans la Floride, sont de \$211; dans les mines de rivières, de \$347. Dans les mines de carrières de la Caroline du Sud, les salaires s'élèvent à \$287 et dans les mines de rivières à \$378; dans la Caroline du Nord, ils ne s'élèvent encore qu'à une moyenne de \$68. La moyenne pour la Floride s'élève à la fois pour les mines de rivières et de carrières à \$225 et dans la Caroline du Sud à \$303, soit pour l'industrie entière \$270 par an.

Il a été bien difficile de donner le coût de la production dans les diverses localités, il y a de grandes variations dans les rapports. Dans un sommaire général qui a été dressé, les moyennes ont été prises dans les données des Compagnies qui avaient fourni tous les détails du coût de production.

Pour les mines de carrières, si nous prenons le coût total dans la Floride, nous verrons que 71 mines comprennent dans leur compte la main-d'œuvre, les directeurs, les

employés, les fournitures, les réparations et les taxes, le coût moyen par tonne, tiré du coût de 279,490 tonnes, s'élève à \$2.65.4. En y ajoutant le coût des assurances, intérêts, dépréciation du matériel, redevances aux propriétaires du sol et transports, qui s'élèvent à \$2.96.5, on trouve que la moyenne totale par tonne est de \$5.61.9 en Floride.

Les tableaux donnent ensuite les détails pour 22 mines de carrières, dans la Caroline du Sud, et montrent que le coût moyen de 391,576 tonnes, pour la main-d'œuvre, les directeurs, employés, fournitures, réparations et taxes s'élève à \$3.49.7. En y ajoutant le coût des assurances, intérêts, dépréciation du matériel, redevances aux propriétaires du sol et transport, soit une moyenne de \$0.84.3 par tonne, on arrive à un coût total pour les phosphates en carrière de \$4.34 contre \$5.61.9 en moyenne dans la Floride. Le coût de la main-d'œuvre dans les mines de la Caroline du Sud est plus élevé qu'en Floride; par contre, le transport est plus élevé en Floride, soit \$2.80.2 par tonne, contre \$0.44.7 dans la Caroline du Sud. Les mines de la Caroline du Sud sont d'un accès plus facile que celles de la Floride.

La seule mine, dans la Caroline du Sud, donne une production de 700 tonnes et un coût moyen de \$3.18.6 par tonne pour la main-d'œuvre, fournitures, etc.: il n'y a aucun chiffre, dans le rapport, pour le transport ou autres détails.

En observant les mêmes divisions, quant aux éléments du coût, pour les mines en rivières que pour les mines en carrières, on trouve qu'en Floride, où les mines en rivières donnent un rendement de 93,737 tonnes, le coût moyen d'une tonne est de \$1.95.4 pour la main-d'œuvre, directeurs, employés, fournitures, réparations, taxes et redevance à l'Etat. Le coût total doit être augmenté, toutefois, de l'assurance, de l'intérêt, de la dépréciation et du transport, qui s'élèvent à \$1.82.4, ou un total de \$4.77.8 pour les phosphates de rivières dans la Floride.

Dans la Caroline du Sud, le coût est, pour 4 mines en rivière, de \$2.33.5 pour la main-d'œuvre, fournitures et redevance, \$0.14.6 pour assurances, transport, etc., soit un total de \$2.60.1; comme dans le cas des mines en carrières, la grande différence est atténuée par le coût du transport au point de livraison. On peut ajouter que dans la Caroline du Sud la redevance payée à l'Etat est de \$1 par tonne. Les tables détaillées qui donnent les rendements des mines avec leurs résultats mon-

trient une grande différence dans leurs divers éléments pour le coût de la production des phosphates.

Les éléments qui montrent les plus grandes variations sont ceux relatifs aux travaux miniers et au transport des phosphates.

En premier lieu, la variation tient aux diverses conditions inhérentes à la mine. Les plus grandes différences sont dans les mines de carrières de la Floride, si nous les comparons avec les mêmes mines dans la Caroline du Sud. Ceci résulte de ce que le terrain, dans la Floride, est ondulé et que les profondeurs auxquelles on trouve les phosphates varient tellement, qu'il est impossible d'établir même un prix à peu près uniforme, pour le coût par tonne. Dans la Caroline du Sud, au contraire, les mines de phosphates se trouvent dans des terrains relativement plats et les couches sont plus régulières en profondeur.

Les variations dans les mines de carrières sont, toutefois, plus grandes que celles des mines de rivières. Quant au transport, la différence varie naturellement avec les distances à parcourir. — (*Bulletin des Mines*).

LES RECOLTES EN SUEDE.

La Suède fait une forte concurrence en ce moment à l'Amérique pour les avoines et les fourrages. Il est intéressant, par conséquent, de se rendre compte de l'état de la récolte de ce pays.

La récolte de l'avoine a été, cette année, un peu plus faible que d'ordinaire, et le prix a subi une augmentation plus ou moins forte suivant la qualité. Cette augmentation est due en partie à ce que la France qui, pendant des années, avait cessé de s'approvisionner en Suède, s'y est de nouveau livrée à des achats assez importants.

La Suisse même fait des demandes assez suivies en avoines suédoises, mais les pourparlers n'ont pas toujours abouti.

Dans le courant de l'été, la France s'était adressée en Suède pour y acheter du foin. On ne croit pas, cependant, que de nombreuses affaires en aient résulté. Les Suédois ont, en général, préféré garder leur foin, d'abord par la raison qu'il a plus ou moins manqué dans quelques parties du pays (côtes de l'ouest et du sud-ouest), où ils l'écouleront sans difficulté, puis parce qu'ils tiennent à augmenter leur bétail et, par suite, la quantité d'engrais qu'il leur procure. En cela, ils se sont montrés mieux avisés que les Nor-

wégiens qui, au dire de leurs journaux, auraient trop vendu, pour se procurer des ressources pécuniaires immédiates.

En général, les récoltes en Suède ont été excellentes, principalement celles du seigle et des pommes de terre. A l'égard de ces dernières, les Suédois seront dispensés d'avoir recours à l'Allemagne. Tout fait prévoir que la fabrication de l'alcool en absorbera une quantité plus forte que d'ordinaire, et que, par conséquent, le prix des alcools suédois subira une réduction plus ou moins forte. Quant au seigle et aux autres céréales, la récolte de l'année, jointe à des importations très considérables de blé et de seigle américains à bon marché, a apporté une telle réduction dans les prix, que les agriculteurs se plaignent plus que jamais de la dépréciation de leurs produits, et demandent à grands cris le retour aux anciens droits protecteurs, réduits de moitié par la Diète de 1891.

LES CONDUITS D'EAU DANS LES TRANCHÉES DES ÉGOUTS

Le *Journal d'Hygiène Populaire*, donne, sous la signature de M. le Dr Fortier, les raisons suivantes qui font condamner la pratique de mettre les conduits d'eau dans les mêmes tranchées que les égouts :

Il y a eu l'été dernier, une épidémie de choléra dans un quartier de Melbourne, Australie, due à l'accident suivant :

Un des tuyaux de l'aqueduc s'étant brisé, le surintendant envoya des hommes pour le réparer. Ceux-ci retirèrent l'eau de ce tuyau, et le laissèrent vide pendant une heure ; après quoi, leur travail étant terminé, ils y renvoyèrent l'eau. Or les jours suivants, tous les habitants, occupant les maisons approvisionnées par ce tuyau, avaient des attaques de diarrhée cholériforme.

L'on fit des recherches et l'on constata que les tuyaux d'égouts passaient tout près des tuyaux de l'aqueduc ou même leur étaient juxtaposés ; qu'il y avait des fissures dans ces tuyaux et que les matières qui en suintaient — en si petite quantité qu'elles fussent, avaient pénétré dans les tuyaux d'approvisionnement, lorsque la pression ordinaire n'y était pas.

Cet exemple et celui de l'épidémie qui a régné à Calcutta, il y a quelques années ; démontre le danger qu'il y a de placer les tuyaux de l'aqueduc et les tuyaux d'égouts, trop près les uns des autres. — Les

eaux d'égouts finissent toujours par filtrer à travers les parois ; elle s'imprègnent dans le sol qui les entoure et les tuyaux d'approvisionnement viennent-ils à être sans pression, elles y pénètrent et causent des épidémies dont les résultats sont quelquefois terribles.

Il résulte de ceci :

1. Qu'il ne faut pas juxtaposer les tuyaux d'égout et ceux de l'aqueduc.

2. Qu'il faut condamner les systèmes d'aqueduc à pression interrompue.

3. Qu'il faut condamner la pratique ordinaire qui est de ne pas nettoyer les tuyaux après avoir interrompu la pression de l'eau pour les réparer.

4. Que l'on ne saurait trop louer la prudence des contribuables, qui tiennent les robinets ouverts et laissent couler l'eau pendant un certain temps avant de s'en servir, lorsque la pression de l'eau a été interrompue pour des réparations, soit dans la maison, soit dans la rue.

A PROPOS D'ANNONCES

Pour qu'un marchand puisse retirer de ses annonces tout le profit possible, il est nécessaire qu'il comprenne parfaitement les principes fondamentaux de cette méthode moderne de faire des affaires. Puis il lui faut se tenir constamment dans la voie du progrès en fait de nouvelles méthodes d'annonce, cherchant toujours à obtenir le plus de résultats en déboursant le moins possible. Ce n'est qu'en lisant avec soin tout ce qui se publie sur la question qu'il apprendra comment les autres obtiennent ces résultats et qu'il évitera des dépenses inutiles.

COMMENT UN MARCHAND EST RESTÉ EN PERTE

Un certain marchand d'habillements confectionnés de Toronto annonçait une ligne spéciale de pardessus de jeunes garçons à un prix très bas. Quelques personnes appartenant à la meilleure classe, virent cette annonce et, tout en ne désirant pas acheter pour leurs enfants des pardessus à si bon marché, elles crurent que des habillements de meilleure qualité se vendraient à un prix proportionnellement bas. Rendues au magasin, — qui avait la réputation d'être un magasin de premier ordre — elles apprirent qu'on n'avait pas de pardessus de meilleures qualités, qu'on n'avait même d'échantillons au moyen desquels on aurait pu

prendre une commande. En annonçant une ligne à \$4.00, on arrive à la vendre, mais la même annonce pourrait faire vendre une ligne à \$5.00 ou \$6.00. Voilà comment il arrive qu'on ne tire pas d'une annonce tout le bénéfice qu'elle est susceptible de donner. Il faut de la variété dans les prix, dans les façons, dans les nuances pour accommoder le goût variable du public acheteur. Ce qui plaira à une dame, déplaira probablement à une autre.

DU JUGEMENT EN ANNONCES

Nous reproduisons du *News* de Washington, D. C. les conseils suivants qu'y donne M. Isaac Gans, gérant de la grande maison de détail Lansburgh & Bros.

“Un annonceur doit bien connaître les marchandises qu'il veut annoncer. Il doit les décrire exactement et honnêtement et ne jamais en dire plus long que c'est nécessaire.

“Il doit tâcher d'employer des termes clairs, concis, sans fleurs de rhétorique ni pomposité. Il ne doit jamais mentir ; c'est la loyauté qui réussit.

“Les acheteurs de notre époque sont passablement connaisseurs de la valeur de la marchandise. La majorité des acheteurs mettra de côté toute annonce où l'on aura pu découvrir la moindre velléité de tromperie. On ne trompe le public qu'une fois et il vaut beaucoup mieux ne pas essayer de le tromper. L'annonce à sensation a fait son temps.

“L'annonce doit être précise et concise. Pas besoin d'une longue préface.

“L'annonceur moderne se livre souvent à de la haute fantaisie dans la composition typographique de son annonce, afin de la rendre attrayante. Une annonce écrite avec goût attire généralement la confiance. Il y a bien des gens qui lisent avec autant de plaisir une annonce rédigée avec goût, qu'une nouvelle quelconque du journal et ce sont ceux-là qu'il faut intéresser.

“Certains marchands s'imaginent que, lorsqu'ils ont atteint une certaine mesure de succès dans leur carrière, ils n'ont plus besoin d'annoncer, ou du moins très peu. C'est une erreur profonde.

“Je connais un fabricant de corsets qui avait créé un excellent marché pour son produit, au moyen d'annonces libérales et bien comprises ; imbu de l'idée qui précède, il voulut faire relâche pendant un an et discontinuer la grande annonce, qu'il considérait comme dispendieuse. La vente de son corset

diminua cette année-là de 20 p. c. et je suis convaincu que, malgré le mérite intrinsèque du corset, la vente aurait fini par s'éteindre complètement, si le fabricant n'était revenu à une idée plus exacte de la situation.

"Un agent d'annonces me racontait, l'autre jour, qu'étant allé voir un marchand pour en solliciter une annonce, le marchand, de mauvaise humeur évidemment, lui répondit : "Je suis fatigué d'annoncer. Je ne crois pas qu'on en tire aucun profit. Partout où je vais je trouve l'annonce du Sapolio répétée si souvent que j'en suis fatigué.

"Et pourtant, répliqua l'agent d'annonces, si vous aviez besoin de savon, c'est le Sapolio que vous demanderiez d'abord.

"Le marchand confessa que j'avais raison et maintenant il annonce libéralement.

"Celui qui ne croit pas aux avantages de l'annonce se trompe énormément. L'annonce faite avec jugement donne de bons résultats ; mais cela ne profite pas d'annoncer dans tout ce qui se présente. Il peut y avoir un marchand sur mille qui réussisse sans annoncer ; mais c'est une très rare exception et je crois que ce marchand là aurait eu trois fois plus de succès s'il avait annoncé.

"Mais ce n'est pas tout que de rédiger avec soin une annonce ; il faut avoir des marchandises qui correspondent exactement avec l'annonce ; rien d'à peu près la même chose. Ne dites jamais que vous venez de vendre le dernier article ; qu'il n'y en a plus en stock, voici quelque chose qui est tout aussi bon." Cela donne une pauvre impression de votre manière de faire les affaires, impression qu'il vous sera difficile d'effacer ensuite.

"Je suis de l'opinion de la grande majorité de mes contemporains, je crois que l'argent déboursé pour les annonces revient à la caisse de l'annonceur, doublé et même triplé en route et que les négociants qui réussissent le mieux sont ceux qui ont dépensé et dépensent beaucoup d'argent en annonces.

LA QUALITÉ

N'invitez pas, dans vos annonces, les gens à spéculer sur le bas prix des marchandises ; c'est-à-dire, ne croyez pas que d'offrir de la marchandise commune à bon marché vous sera profitable et finira par augmenter vos affaires. Ce n'est pas ce que demandent les goûts et les fantaisies de la clientèle.

Donner la qualité au plus juste

prix, c'est bien ; mais ayez soin de maintenir vos annonces à la hauteur de votre marchandise.

Faites plutôt ressortir le prix par la qualité que vous pouvez donner pour ce prix.

Gardez-vous d'annoncer dans des journaux qui emploient de mauvais papier.

Ayez l'œil à la disposition typographique de votre annonce, à la manière d'espacer les caractères, de placer les mots que vous voulez faire ressortir, etc. — (*Economist*).

MODES ET NOUVEAUTÉS

La moire antique va faire au satin une violente concurrence. Ce sera le tissu en vogue cet hiver, et il nous semble qu'il habillerait à merveille une jeune mariée. Il est imposant, il est solennel, il est décoratif.

On verra donc beaucoup de moires cet hiver, de ces belles moires nacrées dont les reflets sont tout un poème ; on y voit des coins de ciel clair, des aurores et des crépuscules ; on y voit encore ces tons irrisés des beaux soirs d'automne ; ces bleus et ces roses que l'on remarque seulement dans les ciels du Nord.

Les velours, eux aussi, sont changeants, côtelés et noirs sur fond de couleur.

On les fait également de deux tons : gris et rouge, — angélique et prune, — dahlia et or, — cerise et cerise.

Les robes cloches sont revenues, amples et s'arrondissant ; on ne les garnit guère plus en largeur : les volants ont presque disparu ; on met encore des bandes de velours ou de fourrure au bas, c'est tout.

Quelques quilles de velours montent sur les côtés. Les corsages sont à petites basques gondolées ou à longues basques terminées en pointes par devant. Des galons perlés les bordent ; les vestes directoires à grands revers, courtes à la taille, s'ouvrant sur un gilet de surah froncé, les boléros sont en grande faveur. Les jaquettes longues à basques flottantes, à manches épaulées, à collet et à revers sont très portées. Les collets ont toujours de la vogue. Les plus élégants sont

en velours brodé, soutachés ou garnis de plumes avec collerette ruchée fort large en velours ; il s'en fait en drap de toutes nuances, à trois collets gondolés sur les épaules et à

pélerine retombante qui ont beaucoup de genre.

L'année dernière, l'industrie française a transformé environ 548 millions de livres de laines brutes, dont un cinquième de laines de France, un tiers d'Australie et un peu plus de deux cinquièmes de Montévideo et Buénos-Ayres.

Nous allons commencer prochainement dans notre journal la publication d'une série d'articles qui constituent une très intéressante et très instructive monographie de la laine, depuis la production de la matière brute jusqu'à sa dernière transformation en tissus, tricotés, etc. Les commis-marchands et les marchands de nouveautés devront, s'ils tiennent à s'instruire, suivre attentivement cette publication.

LA VAISSELLE EN ALUMINIUM

Depuis que l'on est parvenu à fabriquer l'aluminium à un bas prix relatif au moyen des courants électriques intenses, on s'est surtout évertué à lui découvrir des usages sans lesquels sa fabrication risquerait de végéter, dit le *Génie Civil*.

Une idée toute naturelle était d'en faire des casseroles, des plats, des cafetières, des récipients de toute espèce. Mais deux chimistes, entre autres, MM. Lubbert et Roscher, ont prétendu que l'aluminium était attaqué par le vin, l'eau-de-vie, le café, le thé et les sauces, et qu'il ne fallait pas songer à s'en servir pour les usages culinaires.

Par contre, M. Balland, dont la réputation scientifique est marquante, vient de réhabiliter l'aluminium et de le déclarer inoffensif. Des expériences ont été communiquées en détail à l'Académie des Sciences et sont probantes.

M. Balland a soumis le nouveau métal à l'action de substances très variées, air, eau, vin, bière, cidre, thé, café, huile, lait, beurre, graisse, urine, salive, terre, etc. Il déclare qu'il s'est mieux comporté que le fer, le cuivre, le plomb, le zinc et l'étain. Sainte-Claire-Deville, l'illustre inventeur de l'aluminium à bon marché, avait donc vraisemblablement raison : l'aluminium a l'avenir devant lui, et les ménagères peuvent l'admettre en toute sûreté dans leur vaisselle et dans leur batterie de cuisine.

Cette constatation n'est pas sans intérêt pour l'industrie française. La France est particulièrement riche en minerais d'aluminium

nommé bauxite, et c'est précisément de la bauxite que l'on retire assez aisément le nouveau métal par l'électricité. Grâce à ses belles chûtes d'eau, encore insuffisamment utilisées pour produire la force motrice à bon compte, la France peut devenir assurément, dans un avenir prochain, une grande productrice d'aluminium, dont on saura tirer bon parti.

LES PRODUITS DES FERMES EXPÉRIMENTALES.

Le commissaire fédéral de l'Industrie Laitière, M. Robertson, répond par une lettre adressée à notre confrère, le *Trade Bulletin*, aux critiques de la presse commerciale sur la manière dont il dispose des produits laitiers des fermes expérimentales et des beurrieres et fromageries modèles que le gouvernement a établies dans diverses localités.

Sa réponse est très faible. Il dit simplement que plusieurs exportateurs, il nomme MM. A. A. Ayer & Co., Hodgson Bros, A. W. Grant, D. A. McPherson, Wm Ware & Son et John I. Warrington jr., — connaissent *directement* ou *indirectement* son intention de mettre en vente le produit de la fromagerie modèle de l'île du Prince-Edouard.

Un exportateur l'avait accusé dans le *Trade Bulletin*, de faire lui-même de l'exportation de beurre et de fromage. Il répond : "Le gouvernement n'est pas entré en compétition avec les exportateurs de beurre et de fromage et il n'a exporté que de *petites quantités* de beurre et de fromage des beurrieres et fromageries expérimentales pendant deux saisons. Ceux de la saison 1893 ont été vendus entièrement aux consommateurs ou aux marchands du Canada."

M. Robertson dit aussi que, en 1893, il avait sous son contrôle 11 fromageries dans l'île du Prince-Edouard ; après avoir fourni à la consommation locale, il lui est resté 6000 meules qui ont été vendues à MM. Hodgson Bros.

ASSURANCES.

M. W. C. Van Horné, président du Pacifique Canadien a été élu directeur de la Compagnie d'Assurance l'"Equitable" de New-York.

Le besoin croissant des assurances contre les cyclones est manifeste, si on considère que les cinq Compagnies d'assurance de New-York qui ont cette branche d'assurances ont déjà payé cette année dans les \$180,000 pour sinistres.

L'électricité a causé récemment la destruction d'une prison de Baltimore renfermant 640 prisonniers qui s'échappèrent avec beaucoup de mal. Deux fils électriques se croisant avaient mis le feu aux charpentes.

Les principales Compagnies d'assurances sur la vie de New-York sont tombées d'accord pour augmenter les intérêts de l'argent qu'elles prêtent sur hypothèque. Les taux précédents avaient varié de 4½ à 5½ pour cent.

D'après le recensement de 1892, la valeur de la propriété aux Etats-Unis était de \$64,172,500,000 et les pertes par incendies ont été pendant la même année de \$146,213,000, ou une moyenne de 0.2278 pour cent. Ce chiffre donne la plus forte moyenne des 17 dernières années, la plus faible était de 0.1637 pour cent en 1878, la moyenne annuelle sur l'ensemble des 17 dernières années est de 0.1960 pour cent. *L'Assurance Moderne*.

D'après les statistiques anglaises et américaines, ayant trait aux incendies, il paraît que c'est l'Amérique du Nord qui est la plus fréquemment atteinte par le fléau du feu.

Ensuite, viennent l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France. *L'Assurance Moderne*.

Un journal anglais propose que les Compagnies d'Assurances sur la vie veillent sur la santé de leurs assurés en leur donnant gratis des consultations médicales, etc. Dans notre opinion, l'idée serait très populaire, ajoute *Insurance and Finance Chronicle* si les Compagnies payaient des voyages au bord de la mer à ceux de leurs assurés qui auraient besoin de se reposer et de reprendre des forces.

A la dernière assemblée des actuaire des Compagnies américaines, un rapport a été lu sur la situation des Compagnies d'assurances sur la vie du monde entier. Or, il résulte de ce rapport que le chiffre des assurances en cours dans le monde entier est de \$10,742,725,000 et l'actif total de \$2,304,923,000. Les chiffres sont, pour les principaux pays :

	Assurances Actifs.	(en millions de piastres)
Etats-Unis.....	4,897	907
Grande Bretagne.....	2,864	571
Canada.....	155	25
Europe Continentale.....	2,496	700
Australie.....	338	96

Dans l'espace de 50 ans, au commencement desquels l'assurance totale était de \$65,000,000 et l'actif de \$1,000,000, 57 compagnies d'assurance aux Etats-Unis ont payé aux assurés \$1,555,725,000.

PETITES NOTES.

La Succursale Ouest de La Banque du Peuple a été transportée dans ses nouveaux bureaux, coin des rues Notre-Dame et Richmond.

On parle, dit l'*Echo des Mines*, d'établir au sommet du Mont Blanc, l'endroit le plus élevé de l'Europe, un édifice à deux étages, dont l'un enfoui sous la neige, pour servir d'observatoire.

Pendant la grève des mineurs du pays de Galles, l'Angleterre a été obligée d'importer 7,651 tonnes de charbon, dont 120 d'Allemagne, 2,524 de Belgique, 209 de France, 3,518 des colonies anglaises et 1280 des Etats-Unis.

Le sultan du Maroc a promis une indemnité à l'Espagne pour les dommages causés à Melilla par les Riffains. L'Espagne touchera une partie des droits de douane. Selon la *Epoca*, le Maroc devrait payer à l'Espagne \$12,000,000 environ.

Maitre X..., un avocat célèbre, contait, l'autre jour, qu'il avait d'abord eu l'intention de pratiquer la médecine.

— Seulement, conclut-il, j'ai réfléchi et j'ai préféré me faire avocat, pensant qu'il vaut encore mieux sauver des coupables que de tuer des innocents.

Un Allemand nommé Reim, vient, dit-on, d'inventer une nouvelle bombe dont l'effet sera de produire un épais nuage qui remplacera avec avantage la fumée de la poudre que d'autres inventeurs ont réussi à supprimer. Ainsi va le progrès.

Ceux qui redoutent le nombre 13 devront se défer de la nouvelle pièce américaine de 25c. Cette pièce porte 13 étoiles ; la devise portée par l'aigle dans son bec a 13 lettres ; l'aigle a 13 plumes à chaque aile, 13 plumes à la queue ; l'écusson a 13 lignes parallèles, 13 barres horizontales et 13 têtes de flèche.

La durée moyenne d'un billet de la banque d'Angleterre est de 70 jours. Une fois revenu à la banque, un billet, eût-il été émis le jour même, n'en sort plus. Il est oblitéré, et au bout de cinq ans, on le fait brûler en présence des directeurs de la banque.

La France a entrepris un chemin de fer qui aura une certaine longueur, le trans-Saharien, destiné à relier l'Algérie au Sénégal ; elle en construit déjà quelques tronçons prolongeant les chemins de fer de l'Algérie. Voici maintenant qu'on parle d'un "trans-africain" qui traverserait l'Afrique dans toute sa largeur, reliant Alger à la colonie française d'Obock sur la mer Rouge. Mais il y a mieux, c'est le Grand-Tronc Africain, qui relierait l'Algérie à la colonie anglaise du Cap ; rien que cela ! L'un de ces projets coûterait deux milliards de francs (\$400,000,000) et l'autre cinq (\$1,000,000,000).

MM. Muirhead et Cie, de Londres, ont construit un téléphone à voix haute, qu'ils exposent dans leurs magasins de Prince street, et qui satisfait complètement les exigences en ce qu'il se fait entendre avec une voix si forte et si claire, que l'on n'a même pas besoin d'une sonnette d'appel. Jusqu'à présent, ce téléphone n'a été adopté que pour des distances courtes, et pas pour des installations générales ; mais, à courte distance, il est entendu par ceux qui sont placés à quelques verges de l'appareil. La maison Muirhead étant connue pour être très sérieuse et consciencieuse, dit vaguement, peut-être exprès, qu'on l'entend à *beaucoup de pieds* de distance, sans préciser à combien.

L'INDUSTRIE VINICOLE EN AUSTRALIE

Favorisé par un sol et un climat propices, le domaine des vignes australiennes se développe rapidement d'année en année.

Depuis 1882, date de l'exposition de Bordeaux, à laquelle la viticulture de ces pays n'était guère représentée que par des échantillons, la superficie plantée en vignes a plus que triplé ; elle atteint aujourd'hui 50,000 acres (12,500 hectares), produisant annuellement près de quatre millions de gallons.

Pendant longtemps, les vins australiens n'ont donné lieu qu'à un commerce local. Mais, depuis quelques années déjà, l'Australie, par suite de l'accroissement de sa production, devient un pays exportateur. Cette exportation ne progresse que lentement et ne représente encore qu'une bien minime partie de la production.

C'est surtout le marché anglais que les Australiens ont l'espoir d'approvisionner. Londres est le port de destination de la presque totalité des vins exportés.

L'Inde, l'Extrême-Orient, le Canada qu'une ligne directe de steamers relie maintenant à Sydney, pourraient fournir dans un avenir plus ou moins lointain, d'importants débouchés pour les produits de la viticulture australienne. Déjà la Nouvelle-Calédonie consomme des vins récoltés ici. Quelques-uns même considèrent la France comme un futur client, quoique les vins expédiés jusqu'ici dans notre pays, ne représentent que des quantités absolument infimes, 375 gallons pour l'année passée.

La qualité défectueuse de la majeure partie des vins australiens a été pendant longtemps et est encore le principal obstacle à un rapide développement de leur exportation ; aussi est-ce vers leur amélioration que se portent les efforts des producteurs.

Pour arriver à produire des vins uniformes et de bonne qualité, il est fortement question de la formation dans chaque district vinicole d'une compagnie dont la majorité des actionnaires serait viticulteurs ; cette compagnie achèterait les vins et même les raisins aux producteurs, construirait des chais et aménagerait des caves où les vins seraient emmagasinés, mis en bouteilles, et traités par les procédés scientifiques les plus récents.

Ce serait l'application à la viti-

culture du système coopératif qui a fait faire tant de progrès à l'industrie laitière.

La Compagnie s'occuperait elle-même de la vente de ses produits, soit directement aux négociants exportateurs, soit aux négociants anglais, à Londres où elle aurait un dépôt et une agence.

Le gouvernement s'engage à fournir à chaque compagnie la moitié des sommes nécessaires à la construction des chais et caves ; toutefois la subvention ne pourrait être supérieure à £2,000 st. De plus, une prime de 1d. par gallon et par an serait accordée pour tous les vins jugés propres à l'exportation, et pourrait être continuée pendant trois années consécutives. Une autre prime de 2d. serait allouée pour chaque gallon d'eau-de-vie vieille de 1 an et une prime de 3d. pour les eaux-de-vie de 2 ans.

Si ce projet se réalise, et si plusieurs compagnies sont fondées, comme tout porte à le croire, il en résultera certainement un développement considérable de l'industrie vinicole de ces pays-ci.

Depuis plusieurs années, on fabrique en Australie des vins mousseux ; et c'est surtout depuis 1888 que de réels progrès ont été accomplis dans cette industrie. Pendant longtemps, le manque de caves convenablement aménagées, procurant l'égalité de température indispensable à une bonne fabrication, a été un sérieux obstacle à l'extension de cette industrie. Les vins mousseux qu'on trouve aujourd'hui sur les marchés australiens sont encore d'une qualité qui les rend peu propres à faire concurrence à nos vins de Champagne.

En 1891, tandis qu'on importait à Melbourne 36,346 gallons de vins mousseux, dont la majeure partie venait de France, l'exportation de vins mousseux coloniaux pour la même année ne s'élevait qu'à 4,891 gallons.

En résumé, quoique arrivant au dernier rang, l'Australie a désormais droit à une place dans la statistique vinicole du globe ; des millions d'acres encore incultes se prêtent admirablement à la culture de la vigne y rendent possible un développement presque indéfini de l'industrie vinicole. Pour le moment, les Australiens travaillent avec ardeur à la tâche difficile de créer un marché pour leurs vins ; ils ont le ferme espoir d'y réussir et de nous faire tôt ou tard, à nos portes, une sérieuse concurrence.—

La Gazette Commerciale.

L'INVENTAIRE.

Il n'est pas de mesure plus sage à prendre dans la carrière commerciale que de faire, à intervalles réguliers, un inventaire sérieux, exact et consciencieux de ses affaires. C'est comme un examen de conscience que l'on fait au bout du semestre ou de l'année, et qui permet de constater, non-seulement si les affaires sont en bonne condition, mais quelles ont été les fautes commises et quel a été le résultat des nouveaux plans, procédés ou systèmes inaugurés dans l'intervalle ; quelles ont été les pertes subies et les bénéfices réalisés, sur quelles marchandises ces pertes et bénéfices respectivement ont porté, à quels clients particuliers ou à quelle classe de clientèle il faut attribuer l'un et l'autre.

Cet inventaire sérieusement et consciencieusement fait, et les déductions qu'il comporte logiquement tirées, le marchand doit se demander comment éviter les pertes et augmenter les bénéfices. Il lui suffira pour cela de ne pas tomber dans les mêmes erreurs, soit en matière d'achats, soit en matière de crédits, et de développer au contraire les lignes favorables de la situation.

Un marchand qui ne fait pas d'inventaire n'est pas digne d'être marchand et ne mérite pas qu'on lui ouvre un compte ; il ignore toujours sa situation, ne peut pas savoir s'il est en perte ou en bénéfices et, ne suivant que la routine une fois adoptée, ne peut ni se corriger de ses erreurs, ni réformer un système défectueux, ni augmenter ses bénéfices. Aussi tous les négociants, fournisseurs et *jobbers* ont-ils la sage habitude d'exiger de tous les clients qui ont un compte ouvert chez eux, un inventaire au moins une fois par an.

Mais il y a inventaire et inventaire, et bon nombre de marchands savent faire leur inventaire de manière à présenter au fournisseur une situation brillante lorsque leur commerce est, en réalité, en déficit ou, tout au moins, en voie de décliner. C'est pourquoi nous recommandons que l'on y mette de la conscience.

Ainsi, en prenant au ledger tous les crédits qui y dorment depuis des années, dont les débiteurs sont partis, en faillite, décédés sans rien laisser aux héritiers, on arrive à gonfler les chiffres des "dettes de livres" d'une somme souvent considérable et qui n'a aucune valeur réelle. Ce n'est pas honnête et, quoique cela puisse réussir une fois à prolonger le crédit

de celui qui se rend coupable de cette fraude, pendant quelques mois encore, cela le met dans une position tout à fait fautive vis-à-vis de ses créanciers lorsque vient le moment où il faut leur montrer ses livres.

On peut aussi prendre l'inventaire de tout le vieux stock, de tous les articles fanés, démodés, avariés, dépréciés de toute manière, et porter tout cela à sa pleine valeur comme actif, ce qui est encore une fraude. Tout ce stock peut consciencieusement être porté à l'inventaire, mais en tenant compte de la dépréciation subie et en l'évaluant au prix net qu'on pourrait le vendre comptant à sacrifice. Y a-t-il quelques-uns de nos lecteurs qui évaluent leur stock au prix vendant ? Ce serait une grave erreur, car le stock n'acquiert la valeur du prix vendant que lorsqu'il est converti en argent. Il n'est que juste, cependant, d'ajouter au prix net d'achat des marchandises de vente courante les frais accessoires, tels que transport, assurance, etc.

Que la conscience, la notion exacte de la valeur réelle des marchandises et des créances, président à la confection de l'inventaire et l'on pourra se présenter hardiment devant ses fournisseurs, de même que l'on aura la satisfaction de connaître exactement sa situation.

Et que l'on profite des leçons de l'inventaire ainsi fait, pour conduire ses affaires pendant la nouvelle année.

LA CANNELLE.

La cannelle est la seconde écorce, ou l'écorce privée d'épiderme, d'un petit arbre appelé cannellier ou *laurus cinnamomum*, qui est originaire de l'île Ceylan, et qu'on cultive dans l'Inde, à la Jamaïque, à Cayenne et dans la Malaisie. Son nom dérive du mot italien *cannella*, qui signifie tuyau.

On connaît cinq sortes principales de cannelle : la *cannelle de Ceylan*, la *cannelle de Chine*, la *cannelle de Sumatra*, la *cannelle de Cayenne* et la *cannelle mate*.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, la cannelle ne se trouvait que dans l'île de Ceylan, et encore n'était-ce que dans un espace très réduit ; mais la production en était si abondante qu'elle pouvait suffire à une consommation quadruple de celle qui s'en faisait.

L'exportation de cette épice s'élevait à 881,000 lbs pour l'Europe, et à peu près à la même importance pour les Indes.

Quand l'île de Ceylan devint colo-

nie anglaise, en 1796, la vente de l'approvisionnement en cannelle, trouvé dans les magasins de Colombo, produisit \$950,000.

La plus estimée est la cannelle de Ceylan, et quelques parties de cette île fournissent des qualités supérieures. La meilleure est celle des environs de Colombo et de Negambo, puis celle de la Pointe-de-Galles, au sud de l'île. On classe ainsi la cannelle de Ceylan :

1o *Cannelle fine* : Longs paquets composés de morceaux cylindriques, à peu près de la grosseur du petit doigt, formés quelquefois de quatre à six feuillets emboîtés les uns dans les autres ; minces, de couleur citrine blonde, d'une cassure fibreuse, d'une odeur aromatique, d'une saveur chaude, piquante et légèrement sucrée ;

2o *Cannelle mi-fine*, écorces plus épaisses, couleur plus foncée, saveur moins agréable ;

3o *cannelle commune*, écorces moins lisses que les deux précédentes, plus épaisses, couleur plus foncée que la dernière, odeur moins fine, saveur âcre.

La *cannelle de l'Inde*, plus connue sous le nom de *cannelle de Chine*, diffère de la précédente, par son épaisseur beaucoup plus considérable, par sa couleur foncée, par sa cassure plus nette, par son odeur plus forte et moins fine ; sa saveur est plus chaude, âcre, non sucrée, désagréable. Ses feuillets sont rarement emboîtés au nombre de plus de deux.

La *cannelle de Sumatra* tient le milieu entre celle de Ceylan et celle de l'Inde ; elle est épaisse et mucilagineuse, et a souvent conservé une partie de son épiderme ; son odeur a un arrière-goût de punaise.

La *cannelle de Cayenne*, de première sorte, est fine, blonde, assez semblable par le goût et l'odeur à celle de Ceylan, mais elle est mal roulée et forme des cylindres irréguliers et courts, de la grosseur du doigt. La deuxième sorte a une saveur piquante ; elle est rougeâtre, grosse, fibreuse, plus mal roulée que la précédente.

La *cannelle mate* est l'écorce du tronc et des vieilles branches du cannellier de Ceylan et de Cayenne ; elle est large, épaisse, d'une couleur jaune foncé à l'extérieur, jaune pâle à l'intérieur. Elle a une saveur agréable, mais faible ; elle n'est presque jamais roulée, en morceaux plats, quelquefois un peu convexes.

Pour récolter la cannelle, on enlève sur les jeunes rameaux l'écorce extérieure, plus ou moins grossière, qui n'est d'aucun usage, puis on détache la seconde écorce placée au-dessous

de la première, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas attaquer la troisième, placée sous la seconde, immédiatement sur le bois de la branche.

L'écorçage des rameaux du cannellier peut se faire sur place, sans que l'arbre meure des suites de l'opération ; il se refait une écorce nouvelle qui fournit ultérieurement de nouvelles récoltes de cannelle ; mais ce travail peut aussi se faire à la maison ; dans ce cas, on coupe les branches qui doivent être écorcées, on les lie en bottes pour les enlever, et l'on s'empresse de terminer l'opération le plus promptement possible, sans laisser aux rameaux détachés de l'arbre le temps de se dessécher.

Le cannellier se multiplie habituellement par boutures faites immédiatement à la place où elles doivent être exploitées ; quelquefois aussi, ces boutures sont faites en pépinière et mises en place en octobre et novembre, lorsqu'elles sont fortement enracinées.

Le cannellier, livré au cours naturel de sa végétation, deviendrait un arbuste assez développé, mais il se chargerait inutilement de vieux bois et ses produits seraient de qualité inférieure, en même temps que la récolte en deviendrait plus difficile. C'est pourquoi l'on prend soin de l'élever en buisson, de provoquer, par la culture et la taille, l'émission du jeune bois, afin d'accroître la somme et la qualité des produits et de renouveler les plantations assez souvent pour ne pas les laisser trop vieillir.

Lorsque les Hollandais occupaient sur les côtes de Ceylan, un certain nombre de points fortifiés qui assuraient leur domination, ils exerçaient le monopole du commerce de la cannelle, et la culture du cannellier était imposée aux naturels du pays soumis à leur pouvoir. La loi condamnait même à avoir la main coupée celui qui coupait une branche de cannellier.

Le cannellier n'est pas seulement utile par sa seconde écorce qui nous occupe ici ; l'arbuste porte des baies dont on extrait une cire végétale peu abondante, mais fort belle et très recherchée.

Du temps où les souverains de l'île de Ceylan étaient de puissants princes et tenaient une cour brillante, à l'orientale, la cire des baies du cannellier était exclusivement réservée pour fabriquer les bougies à l'usage du roi et de la cour. Ces bougies donnent une belle lumière et répandent un parfum des plus

suaves, mais assez faible pour qu'on n'en soit point incommodé.

La cannelle, bien qu'elle provienne d'une seule et même espèce d'arbre, peut différer beaucoup d'elle-même, quant à ses propriétés, selon les circonstances sous l'empire desquelles a végété l'arbuste qui l'a produite. Plus les rameaux du cannellier ont été librement exposés à l'action directe des rayons solaires, plus la cannelle est fortement aromatique; plus ils ont été ombragés pendant leur croissance, plus leur arôme est faible. Les diverses qualités répandues dans le commerce ne diffèrent donc entre elles que par suite des dispositions dans lesquelles le cannellier est cultivé. (L'Épicerie Française.)

EPINGLES ET AIGUILLES

Dans tous les pays industriels du monde, d'énormes mines, munies d'innombrables machines, sans cesse de plus en plus perfectionnées, fabriquent continuellement d'énormes quantités d'épingles et d'aiguilles, par douzaines, par grosses, par tonnes. Tout cela s'éparpille aux mains du public, se pique dans toutes sortes d'étoffes et dans pas mal de doigts, puis disparaît sans qu'il en reste apparemment trace.

Il semble cependant, à considérer la quantité produite de ces petits morceaux de métal pointus, qu'il devrait y en avoir une couche sur le pavé de nos villes comme il y a dans nos forêts de pins une couche de brindilles tombées des arbres.

Mais voici ce qui se produit. Dès que les petits cylindres en question ont échappé à la main de leur propriétaire, ils courent bien vite se loger dans quelque fente du plancher ou du pavé. Là, l'humidité les environne, les attaque, les dévore et les transforme en un petit bâton d'oxyde, peu cohérent, que la moindre secousse effrite et désagrège. Vienne un coup de vent, voilà l'épingle ou l'aiguille qui s'envole en poussière; il n'en est plus question.

C'est pourquoi l'on en fabrique toujours et l'on n'en revoit jamais; les gens assoiffés par tempérament sont dans le vrai lorsqu'ils affirment pour justifier leurs libations, qu'ils ont des milliers de petites aiguilles dans la gorge. Rien n'est plus exact, nous les respirons à profusion dans les grands nuages de poussière que soulève le vent.

Plus heureux est "le clou" qui, planté dans le bois ou dans le mur, traverse les âges, solidement abrité des intempéries et surgit encore

solide sous l'action du légendaire pic du démolisseur. Nous possédons des clous de la plus respectable antiquité et nous en verrions, sans sourciller, étiqueter un comme provenant de l'arche de Noé. Cependant il faut signaler une exception curieuse et toute moderne: aucun collectionneur n'a pu, même à prix d'or se procurer le clou, dont on a tant parlé, de l'Exposition universelle de Chicago: grave lacune pour les futurs archéologues!

LES OIES DEVANT LA JUSTICE

Un jour, quatre oies se promenaient mélancoliques, le long du canal de la Loire. Un garde les aperçut et leur dressa procès-verbal en la personne du maître des volatiles, un brave cultivateur de Javet-sur-l'Aubois (Loir et Cher). Le propriétaire des oies trouva la plaisanterie cruelle. Il refusa d'acquiescer au procès-verbal et de payer l'amende, mais l'administration veillait et quand l'administration a l'œil ouvert elle ne barguigne pas.

Le garde-pêche, les oies et l'administration se transportèrent devant le Conseil de préfecture de Blois; mais les conseillers, gens d'esprit, donnèrent aux oies l'absolution, en déclarant que les oies n'étaient pas des bestiaux et que l'accès des levées, talus et rives des canaux n'était interdit qu'aux chevaux, bœufs, vaches, chèvres, moutons et pores, d'après l'article 16 d'un arrêté du Conseil d'Etat.

L'administration mécontente en appela immédiatement du Conseil de préfecture au susdit Conseil d'Etat, et comme les quatre oies n'étaient pas riches, elles ne purent réunir la forte somme nécessaire pour se défendre devant la juridiction supérieure.

Le Conseil d'Etat vient de statuer sans les entendre. Il a déclaré, contrairement à l'avis des conseillers de Blois, que des oies étaient des bestiaux et condamné leur maître à 16 fr. d'amende et aux frais.

Bestiaux ou non, que le Conseil d'Etat en principe, ait raison ou non, la question importe peu; mais ce qui nous paraît certain, c'est que l'administration française vient de montrer une fois de plus qu'elle est souvent bien mal à propos tracassière et quelquefois ridicule. — *Journal des halles et marchés.*

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 4 janvier 1894. FINANCES.

La nouvelle année commence avec un marché monétaire calme, en Amérique et en Europe, avec abondance de fonds et l'argent à bon marché. On a essayé de faire un peu de bruit ces jours-ci, autour de la Banque d'Angleterre, à propos de son ancien caissier, May, mais cela n'a pas pris dans le public. A Londres, l'intérêt de l'argent a baissé, le papier à trois mois s'escompte à 1 1/2 p. c. et les prêts à demande se font à 1 1/4 p. c. La banque d'Angleterre va peut-être bientôt suivre le marché et baisser son taux qui est encore de 3 p. c.

A New York, les prêts à demande sont cotés à 1 p. c.

A Montréal, les prêts à demande sont faits à 5 1/2 par les banques et 6 p. c. par les courtiers. L'escompte commercial est de 6 1/2 à 7 p. c. suivant signatures.

Le change sur Londres est plus ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 1/4 et leurs traites à demande de 9 1/2 à 9 1/4. La prime sur les transferts par le câble est de 9 1/4. Les traites à vue sur New-York se vendent de 1/2 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier à New-York 5.20 pour papier long et 5.18 1/2 pour papier court.

Une revue des cours de certaines valeurs au commencement et la fin de l'année 1893, est instructive:

	Premières ventes.	Dernières ventes.
Pacifique.....	88 1/2	71
Duluth, préfèrent.....	29 1/2	14
Duluth ordinaire.....	11 1/2	5 1/2
Câble commercial.....	177 1/2	134
Montreal Telegraph.....	155 1/2	142 1/2
Richelieu et Ontario.....	71	77
Chars Urbains.....	262 1/2	156 1/2
Gaz.....	231	177 1/2
Téléphone Bell.....	164	137 1/2
Royal Electric.....	235	136
B. de Montréal.....	237	220
B. Molson.....	172 1/2	160
B. de Toronto.....	249	241
B. des Marchands.....	163 1/2	156
B. du Commerce.....	144	136
Cie de Coton de Montréal.....	140	105
Colored Cotton Mills.....	107	45
Dominion do.....	137	97 1/2
Banque du Peuple.....	108 1/2	117 1/2
Banque Jacques Cartier.....	130	120
Banque d'Hochelaga.....	125	125

La bourse s'est ouverte mardi encore sous l'influence des fêtes et sans activité quoique ferme, depuis elle est restée peu active mais certaines valeurs ont eu une hausse assez prononcée. Les cours de clôture sont en général au-dessus de ceux de jeudi de la semaine dernière.

La banque de Montréal a été vendue 220 puis 219 1/2; elle clôture cependant à 225 vendeurs et 220 acheteurs. La banque des Marchands a fait, mardi, 156 et la banque du Commerce, 136. Les autres banques sont fermes; les vendeurs demandant un prix en hausse. La banque du Peuple a été vendue 118.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	119
" Jacques Cartier.....	125	117
" Hochelaga.....	130	120
" Nationale.....	100
" Ville-Marie.....	80

La spéculation sur le Richelieu paraît terminée; les achats fait par M. Forget pour le compte de clients ont mis le contrôle de la compagnie entre les mains d'un groupe de financiers américains avec qui les deux Connolly sont associés, dit-on. Espérons qu'ils pourront rendre à cette entreprise sa situation florissante d'autrefois.

Le Gaz a été vendu mardi à 178. On a travaillé pour lui à Québec.

Les Chars Urbains ont fait 156½ et 156. Le Pacifique est monté à 71½. La Colored Cotton Mill Co. a regagné 5 points à 50. La Montreal Cotton Co. a fait 106 et 105½.

COMMERCE

On fait encore fort peu d'affaires dans le gros, les fêtes ayant, comme d'habitude, dérangé les dispositions des acheteurs qui ont plutôt songé aux étrennes, aux souhaits du nouvel an, qu'aux transactions commerciales. Les ventes des fêtes ont-elles donné tout ce qu'on en attendait? La réponse à cette question varie passablement suivant les individus; mais, en général, elle est affirmative; et les marchands de gros ont commencé à constater par leurs recettes qu'il s'est fait pas mal d'argent pendant ces jours-là.

Voilà le temps de faire l'inventaire; nous espérons que, chez tous nos abonnés, il constatera un bon surplus, et que, si nous avons à signaler des cessions de biens à la suite de cet examen annuel de conscience, ce sera parmi ceux qui, se croyant assez savants et assez intelligents pour conduire leurs affaires sans demander l'avis de personne, ne veulent pas recevoir un journal de commerce. Et le fait est que, jusqu'ici, nos abonnés ont été très peu nombreux sur la liste des faillites; ce qui prouve en faveur de leurs capacités en affaires et ce dont nous prendrons pour nous une petite part de mérite.

La ville de Québec se prépare à donner un carnaval d'hiver; le commerce de Montréal lui souhaitera à ce sujet tout le succès possible. Nous avons déjà fait l'expérience de ces fêtes à plusieurs reprises; et nous avons pu constater qu'il en résulte toujours une certaine augmentation dans les affaires de la plupart des lignes de commerce. Seulement nous avons trouvé aussi que cela coûtait peut-être un peu trop cher pour être bien lucratif.

Bois de construction.—Le *Timber Trades Journal* signale une grande animation dans le marché des bois de Suède et de Norvège, à Londres et sur toute la côte; cela est d'un bon augure pour notre bois dont les stocks, sur la côte ouest, ne sont pas excessifs; pour peu que le bois du Canada participe à cette activité, il y aura des vides importants à combler par nos exportations du printemps.

Les opérations des chantiers sont gênées par la surabondance de neige, mais elles procèdent encore assez bien pour promettre une masse considérable de billots à débiter au printemps.

Aux clos de la ville les affaires sont calmes; quelque demande pour la campagne, mais presque rien pour la ville. Les prix ne varient pas d'une manière appréciable.

Charbon et bois de chauffage. Le charbon dur a vu, depuis une couple de semaines, une demande active de la part des petits acheteurs, dont la provision

avec les froids a été vite épuisée. Les prix ne varient pas. Le bois de chauffage reste très ferme.

Cuir et peaux.—Les voyageurs des fabricants de chaussures partent cette semaine pour la tournée de la province de Québec et du succès de cette tournée dépendra en partie le succès de la saison. L'Ouest a donné de bonnes commandes; l'Est va avoir son tour; en attendant, les fabricants ne travaillent pas beaucoup et n'achètent des cuirs que si on leur offre des lots à très bon marché. Un acheteur écossais était en ville la semaine dernière et il a placé quelques commandes en cuirs fendus, quoique les prix qu'il offrait fussent généralement trop bas. On dit que le ton actuel du marché anglais est moins favorable.

Pas de changement dans les peaux ordinaires de la boucherie qui se paient aux bouchers 4c, 3c et 2c pour les Nos 1 2 et 3 respectivement. Les *steers* sont recherchés et on les paie de 5 à 5½c pour les revendre 6 et 6½ aux tanneurs, ces derniers sont d'indifférents acheteurs pour les peaux communes.

Draps et nouveautés.—Les marchands de gros ont reçu ces jours-ci de bons paiements, tant de la ville que de la campagne, ce qui indique que les détaillants ont fait de bonnes ventes pendant la semaine dernière. Actuellement tout le commerce, gros et détail, est bien tranquille. Les voyageurs vont repartir ces jours-ci avec des échantillons d'été; les commandes déjà prises ne seront livrées, pour la plus grande partie, qu'après le 15 janvier.

Épicerie.—Il y a dans l'épicerie en gros un mouvement assez actif encore pour la saison. Les paiements se font régulièrement. Les prix des différents articles d'assortiment général n'ont pas varié.

Les sucres raffinés ont été mis, à New-York, la semaine dernière, à 3½c net—ce qui est inouï; on n'avait pas vu le sucre aussi bas depuis l'automne 1891, où il était descendu à 4c, moins l'escompte pour comptant. C'était au moment où les raffineries de Spreckels faisaient concurrence au *Trust* des États de l'Est. Nos raffineurs ont dû suivre cet exemple et baisser aussi leurs prix; de sorte que, aujourd'hui, les épiciers peuvent acheter le granulé, au quart, à 4½c et au demi-quart à 4½c comptant. Les sucres jaunes valent de 3½c à 4c.

Les autres lignes sont restées sans variation.

Fers, ferronneries.—Le fer et la ferronnerie sont tranquilles; il n'y a d'intéressant dans cette ligne, pour le moment, que les assemblées annuelles des divers *combines*, du clou coupé, du clou de broche, des vis, du fil-de-fer etc., qui ont lieu en ce moment et où sera décidée la question du prix et des escomptes pour le commerce de gros. On s'attend à des changements, probablement en baisse, mais on ne sait encore rien de certain.

Huiles, peintures et vernis.—Absolument rien à signaler dans ces lignes qui n'ont aucune activité en ce moment; on ne fait guère que travailler à l'inventaire.

Salaisons.—Il y a une assez bonne demande en salaisons; le lard salé Canadien vaut de \$17.50 à \$18.00 pour les qualités Short Cut Mess, et de \$16.00 à \$18.00 pour les Short Cut Clear.

Nous cotons la graisse composée \$1.55 le seau, quoiqu'elle soit marquée \$1.60 sur les listes de prix des paqueteurs.

Revue des Marchés

Montréal, 4 janvier 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Le rapport hebdomadaire de MM. L. Norman et Cie, de Londres, en date du 18 décembre, contient ce qui suit:

"Aucun fait saillant à signaler dans le commerce de grains depuis notre dernière revue du 11 courant. Les offres à très bas prix de blé de Russie pour livraison au printemps ont éveillé l'attention, et il en est résulté assez d'affaires.

"Pour le moment, à la veille des fêtes de Noël, les acheteurs sont disposés à retarder leurs achats jusqu'à la nouvelle année, le marché prend la tournure du temps des fêtes.

"Les marchés américains n'ont pu maintenir la fermeté dont ils avaient fait preuve la semaine précédente et les cotes arrivent en baisse. Mais en dépit de cette baisse les expéditeurs n'ont pas l'air de vouloir s'accommoder des cours qui règnent ici.

"Manitoba dur. Bien tenu, mais tranquille. Pendant la semaine un lot de No 1 en route s'est vendu 26s 9d c.i.f. Londres, et aujourd'hui on a payé 27s c.i.f. pour livraison en janvier-février...

"Orge. L'orge à malter s'est raffermie. On arrive à la vendre à une hausse de 1s par *quarter*. Pour les orges à moulée, le marché est ferme et un bon courant d'affaires a eu lieu à une hausse de 1½ à 3d par *quarter*. La clôture de quelques ports russes se fait déjà sentir par la diminution des expéditions et des quantités à flot.

"Pois. Les canadiens sont toujours tranquilles et négligés. Il y a vendeurs à 24s 9d, mais pas d'acheteurs.

"Foin. La continuation des forts arrivages et la douceur de la température pèsent sur le marché, et les affaires à expédier restent négligées; il ne se fait d'affaires qu'en disponible qui se vend à la parité de £4 17s 6d à £5 c.i.f. Pour expédition en janvier-février, les vendeurs demandent £5, 5s, c.i.f. avec peu d'acheteurs à £5, 2s, 6d."

La dépêche de Beerbohm, en date d'hier, dit: "Chargements à la cote, blé et maïs sans affaires. Chargements en route et à expédier, blé tranquille et soutenu. Mark Lane, blé anglais très lent, do étranger tranquille et soutenu; mais américain ferme. Farines anglaises tranquilles; do américaines un peu plus en demande. Marchés français tranquilles. Neige en Angleterre. Les avis d'Amérique font baisser le marché à Liverpool.

Du Marché Français du 16 décembre: "Sur nos marchés de l'intérieur, la situation reste la même; c'est encore l'indécision qui domine, acheteurs et vendeurs continuent à se montrer très réservés, si bien que les affaires sont à nouveau presque nulles.

"L'aspect des céréales en terre est toujours satisfaisant et rien de ce côté, non plus, ne vient apporter aucun élément de reprise.

"A la Bourse de commerce de Paris, les farines douze marques se sont un peu raffermies aujourd'hui en sympathie avec New York, mais, néanmoins, on a clôturé lourd. Le blé a peu varié, la tendance est soutenue pour le seigle et l'avoine.

"Berlin est calme avec petite demande, le seigle est également calme. Pas

de changement sur les blés livrables au printemps à Vienne et Budapest."

La proposition faite au commencement de décembre, au parlement français, de rétablir le droit de \$1.00 par 100 kilos (221 lbs) sur le blé importé, n'a pas eu de suite; les événements politiques, la crise ministérielle, l'explosion de la bombe anarchiste à la Chambre des députés, etc., ayant occupé l'attention des députés à l'exclusion des questions économiques.

Comme on le voit, les marchés d'Europe sont inondés de grains importés qui empêchent tout mouvement de hausse. Les statisticiens ordinaires du commerce ont beau aligner des chiffres pour démontrer qu'il n'y a pas assez de blé pour la consommation et les réserves ordinaires, le commerce, qui voit devant lui des stocks énormes, se dit qu'il n'a qu'à attendre pour acheter à son prix. C'est tellement le cas que, avec le blé à Chicago à des cours plus bas qu'on ne l'a jamais vu, il n'y a pour ainsi dire pas d'acheteurs étrangers sur le marché américain.

Le *Corn Trade News* de Liverpool, calculant les importations probables pendant les trois mois que les ports de la Russie et de la Roumanie vont être fermés par les glaces, et la consommation pendant ce temps arrive aux chiffres suivants :

Etats-Unis et Canada, sur le pied de 60,000,000 de minots en 7 mois.....	25,600,000
Ports de la Mer Noire.....	23,200,000
Indes anglaises.....	3,300,000
République Argentine.....	3,600,000
Australie.....	3,600,000
Autriche Hongrie.....	2,100,000
Autres pays.....	3,600,000

Arrivages probables de ces trois mois..... minots 68,000,000

Quantité nécessaire à la consommation pendant ces 3 mois, 98,000,000 de minots. Il y aurait ainsi un déficit de 30,000,000 de minots.

Maintenant la quantité à flot, dont il n'est pas tenu compte dans ces chiffres, était au 1er décembre de 37,500,000 minots et les stocks en entrepôt, en Angleterre et sur le continent, de 48,000,000 de minots, total, 85,500,000 minots. Le déficit de 30,000,000 de minots réduirait par conséquent ces stocks à 55,500,000 minots au 1er mars 1894. D'ici là, que voulez-vous faire contre de pareilles masses de blé ?

Aux Etats-Unis, les cours sont toujours à la baisse et l'exportation n'en est pas plus considérable. Elle a été, la semaine dernière, de 2,036,500 minots, d'après *Bradstreet*, contre 2,605,770 minots la semaine précédente et 2,917,772 minots il y a un an. Les livraisons sont légères et les stocks visibles diminuent.

Les nouvelles de Russie parlent de mauvaise perspective pour la prochaine récolte et ainsi de suite. En un mot, les données ordinaires qui servent à régler les cours sont à la hausse; mais il y a trop de blé en vue et tout le monde étant approvisionné, personne n'achète.

Les derniers cours des marchés de spéculation ont été: Chicago, blé sur janvier, 60 $\frac{3}{4}$ c; sur mai, 65 $\frac{1}{4}$ c; New-York, blé sur janvier, 65 $\frac{1}{4}$ c; sur mars, 68 $\frac{3}{4}$ c; sur mai, 70 $\frac{3}{4}$ c.

Au Manitoba le blé est tranquille et le marché sans vie. Il n'y a aucun mouvement d'exportation, les prix des marchés de la campagne étant trop élevés pour ceux de l'extérieur. Il se fait quelques petits achats en spéculation pour mettre en élévateurs; les prix que l'on paie varient de 40 à 45c pour le No. 1 dur suivant position. Les stocks à Fort William et Port Arthur sont de 1,441,543 minots, contre 2,102,287 minots il y a un an.

A Toronto on cote: blé blanc 56 $\frac{1}{2}$ à 00c; blé du printemps, 57 à 00c; blé roux 53 $\frac{1}{2}$ à 00c; pois No 2, 51 $\frac{1}{2}$ à 00c; orge No 2, 35 à 37c; avoine No 2, 29 $\frac{1}{2}$ à 30c.

A Montréal, le commerce est encore passablement engourdi par l'influence des fêtes que nous venons de passer et les affaires sont très calmes, pour toutes sortes de grains. Le marché local est à peu près le seul qui fournisse quelques transactions. L'avoine à vu quelques ventes, principalement en grain d'Ontario; un lot de No 3, mais de belle qualité pour sa classe, a été vendu 37 $\frac{1}{2}$ c en entrepôt; mais la qualité ordinaire de No 3, ne doit pas se coter plus de 37 à 37 $\frac{1}{2}$ c. On a offert l'avoine No 2, à 38c, en gare à Montréal, ce qui équivalait à 38 $\frac{1}{2}$ c, en entrepôt; nous cotons cette qualité de 38 $\frac{1}{2}$ à 38 $\frac{3}{4}$ c. Les commerçants achètent sur les marchés de détail de la ville à 85c par 80 lbs, ce qui mettrait le prix de l'avoine de la province à environ 36 $\frac{3}{4}$ c par 34 lbs.

Les pois sont encore complètement négligés et les cotes que nous donnons sont absolument nominales. Le câble public les cote à 4s les 100 lbs à Liverpool.

L'orge continue à être en demande modérée et maintient assez bien son prix; nous parlons de l'orge à moulée, car l'orge à malter n'est pas cotée sur notre marché pour cause d'absence.

Le sarrasin est demandé pour exportation aux Etats-Unis où la récolte de ce grain a manqué et où les meuniers en ont besoin. Aussi les détenteurs ont des prétentions plus fermes; ils vont jusqu'à en demander 60c par 50 lbs, nous n'avons pas cependant connaissance de ventes supérieures aux cours de 54 à 55c. Il n'y en a pas en stock ici et probablement qu'il n'y en a pas beaucoup non plus à la campagne.

Les farines sont toujours sans activité, affectées qu'elles sont par les prix du blé; les boulangers se donnent bien garde d'acheter pour plus d'une semaine à la fois de peur de payer trop cher et la campagne ne donne pas signe de vie. Les cours que nous donnons indiquent plutôt les prix demandés que les prix obtenus, ces derniers pouvant être placés en moyenne à 10 ou 15c en dessous.

Les farines d'avoine sont stationnaires et les issues de blé plus faciles.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	56 à 0 58
Blé du Manitoba, No 1 dur.	0 68 à 0 39
" " No 2 dur.	0 66 à 0 67
" " No 3 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 36 $\frac{1}{2}$ à 0 38 $\frac{1}{2}$
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 62 à 0 64
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 65 à 0 66
Orge, par minot.....	0 43 à 0 44
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 54 à 0 55
Seigle, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps.....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	5 00 à 5 25
Straight roller.....	3 00 à 3 25
Extra.....	2 75 à 2 80

Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (citée).....	3 50 à 3 60
Forté du Manitoba.....	3 45 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 20 à 1 30
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char, soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL

L'avoine arrive en plus grande abondance sur le marché de détail, mais les cultivateurs obtiennent encore de 80 à 90c la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine de 90c à 95c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde-jaune des Etats-Unis fait 70c par minot, et le blanc 72 $\frac{1}{2}$ c.

Les pois No. 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La rareté du beurre de ferme sur le marché est sans précédent. Il faut croire qu'un grand nombre de cultivateurs qui faisaient leur beurre à la maison ont changé de système et envoyé leur lait soit à la beurrerie soit à la fromagerie; ce qui s'explique facilement par le fait que nous avons rapporté dans le temps, de l'établissement de plus de deux cents nouvelles fromageries et beurreries dans la seule province de Québec. Et si la production du fromage n'a été que de quelques milliers de meules, supérieure à celle de 1892, cela est dû à la sécheresse et aux chaleurs du commencement de l'été qui ont affecté les pâturages; si, au contraire, la saison avait été propice pour les herbages, nous aurions eu, par conséquent une augmentation considérable dans la quantité de nos produits laitiers.

A l'heure qu'il est, le commerce n'est approvisionné pour ainsi dire que de beurre de beurreries, et comme le stock de ce beurre même n'est pas exorbitant, on tient les prix aussi fermes que possible. On a commencé à vendre aux épiciers les tinettes de choix à 26c; les autres se vendent depuis 23c jusqu'à 25c la livre. Le beurre d'hiver vaut de 23 à 24c, ce qui est un beau prix pour la qualité; en comparaison de ce qu'a été vendu le beurre d'automne.

En fait de townships, on peut en obtenir 23c quand ils sont de choix; et de 21c à 22c lorsqu'ils sont de qualité moyenne. Les beurres de l'Ouest valent de 20c à 22c en tinettes et 21c en rouleaux. Il a été vendu à Québec, ces

jours-ci, un lot de 200 tinettes de beurre de Kamouraska à 19c.

FROMAGE.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Le câble cote 55s. 6d. à Liverpool. Le marché de gros, ici, est tranquille, mais ferme, les détenteurs demandent, dit-on, de 12c à 12½c pour les fromages d'automne, mais il n'y a pas d'affaires en ce moment.

Au détail, on vend de 11½ à 12½c, suivant grosseur et qualité.

ŒUFS.

Pour les œufs la demande est modérée et les prix soutenus. Nous cotons les œufs chaumés de Montréal de 16½ à 17c, ceux de l'Ouest, de 15 à 16c, suivant quantité. Les œufs frais valent de 22 à 24c la douzaine.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre valent aujourd'hui en lots de char, en gare, 60c. On les détaille par 10 à 25 poches.

A Boston, les Hébrons valent de 68 à 70c le minot, les Roses, de 60 à 63c. La demande est bonne et les prix sont fermes.

FRUITS

La demande a diminué, mais les prix restent stationnaires pour les principales lignes. Les ventes de la Montreal Fruit Auction Company, sont toujours suivies et chaque semaine elles alimentent notre marché. Depuis le 1er juillet, les ventes de la compagnie ont dépassé \$200,000.

Les pommes se tiennent fermes sur notre marché. En Angleterre, elles ont laissé un peu, depuis les fêtes, mais elles restent encore à un bon prix. Les dernières ventes aux enchères à Liverpool, rapportées par la malle (en date du 18 décembre) ont donné les prix suivants pour les pommes canadiennes : Kings, de 27 à 38s; Rouge du Canada, 26 à 34s; Ribston Pippins, 29 à 34s. Greenings, 25 à 29s. Baldwins, 26 à 29s. Newtons, 26 à 41s.

HARICOTS.

L'offre est toujours abondante et les prix sont faibles. Les épiciers peuvent acheter des bons haricots moyens à \$1.20; les blancs triés à la main se détaillent aux prix de \$1.30 à \$1.50.

PORCS EN CARCASSES

Les prix des porcs en carcasses se maintiennent fermes. On demande maintenant ici de \$7.00 à \$7.25 par 100 lbs.

VOLAILLES.

Les arrivages de volailles ont beaucoup diminué et, quoique la demande soit beaucoup moindre, les prix se maintiennent assez bien. On cote les dindons à 10c la livre, les oies de 6c à 7c, les poulets de 6c à 8c et les canards de 8c à 9c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$18 00

Choix à fancy en petites balles..... 16 00 à 16 50

Beau à bon..... 15 00 à 15 50

Pauvre à ordinaire..... 12 00 à 13 00

Mêlé..... 10 00 à 13 00

Paille de seigle..... 13 00 à 13 50

" d'avoine..... 8 00 à 8 50

Arrivages de la semaine 378 chars de foin et 27 chars de paille; semaine précédente 413 chars de foin et 18 chars de paille.

A Montréal, le marché d'exportation n'est guère actif, vu les hauts prix demandés à la campagne et la baisse des marchés d'Europe. Les derniers avis d'Angleterre cotent le foin canadien à 95s. à Londres, et à 87s 6d à Liverpool. Le marché français est coté à 50c. par tonne en baisse sur les derniers cours. L'un et l'autre marché paraissent en possession de stocks considérables dont la douceur de la température retarde la mise en consommation en permettant de laisser les animaux aux pâturages.

On exporte aux Etats-Unis comme d'habitude des foin de bonne qualité, soit No 2, que l'on paie, sur wagon aux stations, de \$8.00 à \$8.25, la tonne.

Le marché de détail est tranquille, le foin en bottes étant devenu plus abondant depuis l'établissement de la traverse de Longueuil, mais les prix sont stationnaires.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 12 00
do do No 2, do.....	10 50 à 11 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	20 00 à 21 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 60 00
do No 2, do.....	60 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 60 00
do (Ontario) do.....	17 00 à 18 00
do au char.....	16 00 à 16 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

La Compagnie des Cœurs à Bestiaux de Montréal rapporte, pour la semaine terminée le 30 décembre; l'arrivage de 426 bêtes à cornes, 1068 moutons, 159 porcs et 17 veaux. Les affaires au commencement de la semaine ont été assez bonnes, puis elles ont diminué et les prix ont fléchi. Les arrivages de porcs ont été légers et les prix plus fermes, clôturant en hausse de 10c.

On peut donner les prix suivants comme prix moyens :

Bêtes à cornes, 1ère qual.	4 à 5c.
" 2e "	2 à 3½c.
Moutons, la livre.....	3 à 3½c.
Agneaux ".....	3½ à 3¾c.
Veaux par tête.....	4.00 à 14.00
Porcs sur pied p. 100 lbs. à 5.50	

MARCHE DE CHICAGO.

	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précédente.
BLE—				
Comptant.				
Janvier.....	60½			59½
Mai.....	63½	61½	65½	
Juillet.....			67½	64½
MAIS—				
Comptant.				
Janvier.....	35½		34½	34½
Mai.....	38½	38½	38½	34½
Juillet.....			38½	38½
AVOINE—				
Comptant.				
Janvier.....				23½
Mai.....	30½	30½	30½	28½
Juillet.....				29½
LARD—				
Comptant.				
Janvier.....	12 70	12 52	12 52	12 40
Mars.....				12 40
Mai.....	12 85	12 57	12 57	12 55
SAINDOUX—				
Comptant.				
Janvier.....	7 90	7 67	7 67	8 27½
Février.....		7 55	7 55	7 85
Mai.....	7 67	7 52	7 52	7 77
FRANCS—				
Comptant.				
Janvier.....	-6 52	-6 37	-6 37	-6 40
Février.....				-6 47½
Mai.....	6 67	6 45	6 45	6 52

VENTES PAR LE SHÉRIF

POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Brunet vs. Bernard.

Avenue Elm, Côte St-Antoine—Lots Nos. 374-1-38, 39, 50, 51, 52 et 53. Côte St-Antoine. terrains mesurant les 2 premiers 20 x 100 et les 3 autres 25 x 100 chacun, vacants.

Vente au bureau du shérif le 12 janvier, à 10 h. a.m.

Baxter vs. Lambe.

Rue Burnside, Q. du 1686-12, et terrain non cadastré; mesurant le 1er terrain 60 x 174, le second 60 x 20, vacants.

Vente au bureau du Shérif le 13 janvier à 10h. a.m.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Louiseville—Q. Boulanger & Cie, marchands de grains, foin, etc.

Montréal.—Dépatie & Perrault, marchands de poissons, etc.

Galt, Ont.—Griffith & Williams, instruments de musique.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal—M. Block et Angel, cigares, etc. Moses Block et Chas. Angel.

M. Harris & Co., marchands tailleurs; Marks Harris seul.

Geo. Brown & Co., tailleurs; Mme Cora B. Parker, épouse de Geo J. Brown, seule.

R. G. Brown & Co., tailleurs; Mme Mary A. Hight, épouse de Robert G. Brown, seule.

Cassidy, Bonner & Cie., courroies en cuir, etc. John Thomas Cassidy et Albert Wm. Bonner.

Jarry et Dunberry, épiciers; Trefflé Jarry et David Dunberry.

R. Maillet et Dumont, tailleurs; Rémi Maillet et Joseph H. Dumont.

Perrault et Dorion, poisson, gibier, etc. Ovila Perrault et Adélaïde Dorion.

Henry Morgan & Co., nouveautés; James et Colin D. Morgan.

Thériault et Cie., entrepreneurs; Wilbrod Thériault, Jos. Madore et Aquilas Fréchette.

Coaticook.—A. Comtois & Cie, bouchers, Arthur Comtois, seul.

Hunterstown.—Boland, Coutu & Elliott, propriétaires de moulins; George Boland, Adolphe Coutu et Henry Elliott.

Louiseville.—Boulanger & Cie, grains, foin, etc.; Denis Boulanger, gérant, et Isaac Trottier, commanditaire pour \$10,000.

INCENDIES.

Kingston, Ont. Wm. Moore, marchand-tailleur, incendié en partie.

Belleville, Ont. John Lewis, ferronneries, J. H. Mills, marchand-tailleur, Walbridge & Clark, épiciers, et G. Walters, marchand-tailleur, ont été incendiés.

Windsor, Ont. M. Francis Girardot, tabac etc., et McLean & Co., nouveautés ont été incendiés en partie.

Montréal.—Thos. Davidson & Co., ferblanterie en gros; manufacture endommagée par le feu et l'eau; perte couverte par les assurances.

M. Vital Geoffron, épicier; marchandises endommagées par la fumée.

Albert Jetté, meubles, etc., stock en dommagé; assuré.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 28 DEC. AU 4 JAN.		CLOTURE DU 4 JAN. 1894.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Reserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	220	219	225	220	222½	217½
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	7					120	
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	550,000	50	6	117½	117½	130	118½	130	117
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8			175	160	180	160
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10						239
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7			125	117	125	117
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7			160	155	165	155
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6			141	137	141	137
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7						
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7	136	136	137	135½	137	136
Banque Ville-Marie	479,500		100	6			100			
Banque d'Hochelega	710,100	250,000	100	7						
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,000,000		100		72½	71½	72½	72½	71½	71
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				7	5½	6½	5½
do do Pref.	10,000,000		100				16	14		
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	157	155½	160	159	157½	156
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	134	132½	135½	133½	131½	130½
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8			142	140	144	142
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8	135½	135½	135	132	135	133
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	180	178	180½	179½	179	176
Royal Electric	1,000,000		100	8	132	132	140	130	50	25
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				50	35		
do do pref.	219,700		100				100	50		
North West Land Co.	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.	1,400,000		100							
Canada Paper Co.	500,000		100	6			125		125	
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000		25	7						120
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.	500,000		100	10						
Richelleu & Ontario Nav. Co.	1,350,000		100		77½	77½	79½	78½	79½	77
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.	1,000,000		100	8	105	105½	120	109	115	103½
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100	6	54	50	100	97		
Merchant's Manf'g Co.	1,000,000		100	8	156	156	130			
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8			110	99	15	
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds				6						
Canada Central Bonds				5						
Champlain & St. Lawrence Bonds				6			100			
Pacific Land Grant Bonds				5						
Colored Cotton Mills Bonds	2,000,000			6	97	97			97	
Dominion Cotton Mills Bonds	1,500,000			6						

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossejs, etc., etc.,

A très bas prix.

W. & F. P. CURRIE & CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Egouts Ecossejs, Ciment
de Portland

Têtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment Romain

Ciment Canadien,
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,
Terre à feu, Borax, Plâtre de Paris,
Blanc de Céruse, Glaïse à Porcelaine,
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,
Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PREPAREES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de
Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill.

Allumettes.	
Allumettes.	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 à 0 00
Bouchons communs gr.	0 20 à 0 30
Blou Parisien	0 11 à 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 à 1 03
No 2.	0 00 à 0 80
No 3.	0 00 à 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 à 0 13
London Sperm.	0 00 à 0 11
Fournier.	0 16 à 0 19
trouées.	0 00 à 0 21
coulour.	0 00 à 0 23
Chandelles, lb.	0 12 à 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 à 2 50
Camomille, lb.	0 25 à 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 à 0 07
Lessiv concentré, com.	0 35 à 0 40
pur.	0 00 à 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 à 0 63
James	2 40 à 0 00
Rising Sun large doz.	0 70 à 0 00
small doz.	0 40 à 0 00
Sunbeam large doz.	0 70 à 0 00
small doz.	0 00 à 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 à 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 à 0 22
No. 2.	0 00 à 0 15
No. 3.	0 12 à 0 13
Savons, boîte.	1 00 à 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 à 0 10
Cable coton à pce., lb.	0 18 à 0 22
Manilla, lb.	0 13 à 0 14
Sisal, lb.	0 10 à 0 10
Jute, lb.	0 08 à 0 09

Balais.	
Balais A à 4 cordes (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3	2.90
M à 4	2.50
X à 3	2.30
C à 2	2.15
O à 3	1.90
P à 2	1.60
No 5	1.35
Petits balais, dust.	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur:	
Ex. Carpet, 4 cordes.	3.45
No X Parlor, 3 cordes.	3.20
Louisie, 3 cordes.	3.20
Extra Daisy, 3 cordes.	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes.	2.90
No. 1	2.40
No. 2	2.10
No. 3	1.80
OK, 2 cordes.	1.45

Cafés.	
Cafés verts.	
Moka	0 23 à 0 26
Java	0 22 à 0 25
Ceylan Plant	0 22 à 0 25

Prix en gros	
Ficelles 6 fils, 30 "	0 75
" 40 "	1 03
" 48 "	1 20
" 60 "	1 40
" 72 "	1 60
" 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 à 1 80
doz.	1 10 à 2 20
à tuyaux, gal.	0 00 à 0 90
Parisien, doz.	0 70 à 0 75
Royal polish, doz	0 00 à 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 00 à 1 70
3	1 80 à 1 90
Pipes, en boîtes.	0 60 à 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 à 0 00
Planet, doz.	1 00 à 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 à 0 03
moulue, lb.	0 00 à 0 04
canari, lb.	0 05 à 0 05
chanvre, lb.	0 00 à 0 05
Rapé, lb.	0 00 à 0 07
canari paq., lb.	0 00 à 0 07

Balais.	
Balais A à 4 cordes (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3	2.90
M à 4	2.50
X à 3	2.30
C à 2	2.15
O à 3	1.90
P à 2	1.60
No 5	1.35
Petits balais, dust.	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur:	
Ex. Carpet, 4 cordes.	3.45
No X Parlor, 3 cordes.	3.20
Louisie, 3 cordes.	3.20
Extra Daisy, 3 cordes.	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes.	2.90
No. 1	2.40
No. 2	2.10
No. 3	1.80
OK, 2 cordes.	1.45

Cafés.	
Cafés verts.	
Moka	0 23 à 0 26
Java	0 22 à 0 25
Ceylan Plant	0 22 à 0 25

Prix en gros	
Rio	0 15 à 0 20
Maracaibo	0 20 à 0 22
Jamaïque	0 19 à 0 23
Chicorée	0 10 à 0 12

Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31c
Imperial	31c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

Confitures et Gelées

Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs.	0 12
do 14	0 11
do 28	0 11
Tumblers de 8 onces.	\$1 25
do de 1 lb.	2 25

Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	0 09
Seaux de 7 lbs.	0 10
do 14	0 09
do 28	0 09
Tumblers de 8 onces.	\$1 25
do de 1 lb.	2 25

Divers :	
Citrouilles	\$0 80 à 0 90
Marmelades	2 10 à 2 15

Conserves alimentaires.

Légumes :	
Blé d'Inde	0 90 à 1 05
Yarmouth 2 lbs.	0 00 à 0 00
Windsor	0 85 à 0 95

Prix en gros	
Hoegg	1 20 à 1 25
Haricots de Boston	2 10 à 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 à 0 95
" fins	boîte 0 10 à 0 15
Pois très fins	boîte 0 15 à 0 17
" extra fins.	0 17 à 0 19
Tomates	doz. 0 80 à 1 10
Haricots verts	0 85 à 1 00
Champignons la boîte	0 16 à 0 30
Truffes la douz.	2 25 à 2 50
Olives	2 25 à 2 50

Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 à 1 50
Homards	1 62 à 1 60
Huitres, 1 lb.	1 40 à 1 50
" 2 "	0 00 à 2 00
Maquereau	0 95 à 1 00
Sardines canad.	boîte 0 00 à 0 05
" am	0 00 à 0 09
" frs	0 08 à 0 11
" 2 "	0 13 à 0 18
Smelts (Eperlans)	0 00 à 0 00
Saumon	doz. 1 30 à 1 40
Hareng mariné	0 00 à 0 00
Anchois	3 25 à 0 00

Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 à 3 00
Bluets, 2 lbs.	0 00 à 0 00
" 3 lbs.	0 90 à 1 00
Fraises, 2 lbs.	1 75 à 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 à 2 35
" 3 lbs.	3 10 à 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 à 1 70
" 3 lbs.	2 50 à 2 90
Pommes, gal.	2 45 à 2 25
" 3 lbs.	0 90 à 1 00
Prunes, 2 lbs.	1 50 à 2 00

Viandes :	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 à 1 55
" 2 lbs.	0 00 à 2 65
" 14 lbs.	0 00 à 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 à 1 55
" 2 lbs.	2 20 à 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 à 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 à 3 25
" 2 lbs.	0 00 à 7 00
Langue de boeuf, 1 lb.	5 50 à 5 75
" 2 lb.	7 00 à 7 25
English Brawn	0 00 à 2 25
Boeuf émiotté sec.	0 00 à 2 50
Pâtés de foie gras.	6 00 à 8 00

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.
Margaret Miller, épouse de George Arthur Mace, commerçant de Montréal.
Mme Aurélie Bignon, épouse de M. Alexandre Courville, restaurateur de Montréal.
Madame Julie Fortin, épouse de M. Eugène Bernier, hôtel, Québec.

CURATEURS
Québec.—Dans l'affaire de N. Caron, libraire; M. J. B. Rolland, a été nommé curateur.
Dans l'affaire de Philippe Turcotte, chaussures; M. Geo. Darveau a été nommé curateur.
Montréal.—Dans l'affaire de Victor Gauthier, MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs.
Hull.—Dans l'affaire de N. E. Cormier, M. Wm. Grier a été nommé curateur.
St-Laurent.—Dans l'affaire de Joseph Deguire, M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur.

FAILLITES
ONTARIO
Alvinston — Edward L. Cleveland, épicerie, chaussures, etc., a fait cession à Eli Warner, jr.
Cornwall—M. Napoléon Dupuis, hôtel, a fait cession à Robert Conroy.
Merrickville—Thos. Culbert, magasin général, a fait cession à James Smart, shérif.
Smithville—M. Murgatroyd, magasin général, a fait cession à Chas. S. Scott.
Toronto.—W. R. Kindree, hôtel; a fait cession à W. A. Campbell.

L. Suckling & Sons, pianos et musique; ont fait cession à E. R. C. Clarkson.
Oshawa—J. H. Butler & Cie, épicerie, chaussures, etc., ont fait cession à D. Blackley, Hamilton.
Ottawa.—Thos. Beeson, marchand-tailleur; a fait cession à Alex. Mutchore.
Charlebois et Ciappi, tailleurs; ont convoqué leurs créanciers pour le 5 janvier.
Barrie.—Mme. H. Pullan, ferronnerie etc, a fait cession à Paul H. Stewart.
Chatham.—Mme. B. Landsberg, confections, a quitté la ville.
Simcoe.—James S. Collins, mercerie etc., a fait cession à C. B. Armstrong.

QUEBEC.
Montréal.—Le stock de E. Lepage & Cie, nouveautés, etc., est sous saisie.
E. B. Cooke & Co, nouveautés, ont reçu une demande de cession qu'ils contestent.
M. Nelson Legault dit Deslauriers, faisant affaire seul sous la raison sociale de The Royal Waterproof Company, manufacturier, a fait cession. Passif, \$1287.49.
Assemblée des créanciers le 12 Janvier. MM. Nelson Deslauriers et Georges Deslauriers (The Royal Waterproof Company) ont reçu une demande de cession qu'ils contestent.
MM. J. A. Béliveau & Cie, hôtel, etc., ont fait cession.
Passif environ \$12,000.
Assemblée des créanciers le 11 janvier. Geo. Bishop a reçu une demande de cession.
Québec.—D. Guay & Cie, manufacturiers de chaussures, demandent un délai de 10 mois.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire
No 1598 rue Notre-Dame.
SPÉCIALITÉ :
REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.
BILODEAU & RENAUD
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.
Spécialité :
Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

F. VALENTINE
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
TROIS-RIVIERES.
Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux abonnés.
The JAMES ROBERTSON CO., limitée
Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB
Coudes en plomb comprimé. PLOMB DE CHASSE Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIÉS RONDES, SCIÉS A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.
Bureaux : 144 RUE WILLIAM
Usines : coin des rues William et Dalhousie
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1891

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton, doz.	0 00 2 40
" Crose & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Doz.	0 00 2 50
Dionne, doz.	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75
" " chop.	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 00 3 25
Catsup de tomates.	3 00 3 25
" de champignons.	2 00 2 25
Sauce aux anchois.	3 00 3 25
Sauce Chili.	3 75 4 00
Chow-Chow.	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2
Canada White Laundry la lb.	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2
" Blue la lb.	5 1/2
1st quality White Laundry la lb	7
Lily White Gloss en livres	5 1/2
Benson's en lbs, la lb.	7 1/2
" en 1/2 lb.	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger en 1/2 lbs la lb	10 1/2
" en lbs la lb.	11 1/2
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	7
Durham "	7
Challenge "	7 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1 "	7 1/2
Epices.	
Poivre blanc, lb.	0 15 0 20
" noir, lb.	0 18 0 20
Cannelle, lb.	0 08 0 11
Cloves de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb.	0 08 0 10
Cassia en nattes	0 02 0 08

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu.	0 15 0 25
" racines.	0 00 0 00
" Afrique moulu.	0 00 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 00
" non blanche.	0 00 0 00
Macis.	0 62 0 70
Piment.	0 10 0 10
Anis.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence, lb.	0 01 0 05
" Eleme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.	0 00 2 19
" Black Baskets.	0 00 3 30
" Imperial Cabinet.	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus- ters.	2 75 3 00
" Black Crown.	0 00 3 50
" Fine Dehesa.	3 25 3 70
" Sultana, lb.	0 05 0 07
" Corinthes nouv.	0 03 0 04
Prunes Atlas.	0 05 0 05 1/2
Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
" molles.	0 11 0 12 1/2
Noisettes.	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.	0 10 0 12
" Grenoble.	0 11 0 13
" Brésil.	0 00 0 00
Peanuts rôtis.	0 08 0 09
Pecan.	0 08 0 08 1/2
do polies.	0 08 1/2 0 09
Figues, layers.	0 10 0 11
" en paillons.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.	0 05 0 06
" en paillons.	0 04 0 05
Pommes séchées.	0 00 0 06
Pommes évaporées.	0 11 0 11 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$1 50 à \$6 00
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 5 50
" bte.	0 00 à 4 00
" "	3 00 0 00 à 0 00
" "	00 0 00 à 0 00
" "	000 0 00 à 0 00
Ananas, la pièce.	0 00 à 0 00
Bananes, le régime.	1 50 à 2 00
Cocos, le cent.	0 00 à 4 00
Oignons d'Espagne, bte.	0 75 à 0 90

Fruits de Californie.	
Poires, la boîte.	0 00 à 0 00
Prunes.	0 00 à 0 00
Pêches.	0 00 à 0 00
Oranges.	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart.	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre.	0 00 0 00
" vert.	0 00 0 00
" Catawba.	0 00 0 00
" Delaware.	0 00 0 00
" Niagara.	0 00 0 00
" California.	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.	0 00 à 0 00
Pêches.	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.	5 50 à 8 00
Pommés.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne.	3 50 à 4 50
" Fameuses.	3 50 à 4 50
" St. Laurent.	4 00 à 5 00
" d'hiver.	5 00 à 6 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 03 0 00
Blé blanc.	0 00 0 00
Blé du printemps.	0 56 0 58
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 68 0 69
" No 2 dur.	0 66 0 67
" No 3 dur.	0 10 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00
Avoine.	0 30 1/2 0 38 1/2
Blé d'Inde, on douane.	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 62 0 61
Pois, No 1.	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.	0 65 0 66
Orge, par minot.	0 13 0 14
Sarra-in, par 50 lbs.	0 51 0 53
Seigle, par 56 lbs.	0 56 0 57

FARINES	
Patente d'hiver.	3 70 3 90
Patente du printemps.	3 75 3 90
Patente Américaine.	5 00 5 25
Straight roller.	3 00 3 25
Extra.	2 60 2 80
Superfino.	2 60 2 80
Forto de boulanger, cité.	3 50 3 60
Forto du Manitoba.	3 45 3 55
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	1 50 1 60
Superfino.	1 20 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.	4 15 0 00
do en sacs.	2 00 2 05
Farine d'avoine granulée, en barils.	1 25 0 00
do en sacs.	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.	4 25 0 00
do en sacs.	2 10 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char.	15 00 15 50
de Manitoba.	00 00 00 00
Grue.	17 00 18 00
Moulée.	20 00 21 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffl."	0 47 1/2 0 50
" paille.	0 42 1/2 0 45
" de lard, extra.	0 00 0 00
" " No. 1.	0 89 0 00
" d'olive p. mach.	1 00 1 15
" a salade.	0 85 0 95
" d'olive lampion.	1 20 1 40
" de spermaceti.	1 69 1 85
" de marsouin.	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 00
" " p. 10 qrt.	0 12
" " de 4 à 5 qrt.	0 12
" Americaine, par char.	0 00
" " par 10 qrt.	0 17
" " par 5 qrt.	0 17 1/2
" " par qrt.	0 17 1/2

Chronique de Québec

QUÉBEC, 3 janvier 1891.

Le calme a succédé à l'activité de la dernière quinzaine de décembre 1890. On a déjà commencé les inventaires chez nos marchands détailliers en nouveautés et on semble être partout anxieux de connaître le résultat de l'année.

Comme cela arrive presque toujours, il va-t-y avoir pour quelques-uns d'amers désillusions. Car la demande est finie des articles de fantaisies et combien de marchands en ont encore en stock !

Il faut toujours qu'il en reste un peu, me répondra-t-on, cela est incontrôlable, j'en conviens dans une certaine mesure, mais on admettra aussi que généralement on manque de prudence dans l'achat de ces articles de luxes et de fantaisie, et surtout pour ces articles de bibliotèques, etc.

Pour celui qui en fait son unique genre d'affaire soit ; mais pour le marchand de nouveautés, sérieux, il en achète toujours trop, car rien seulement il n'y a pas de profits à réaliser sur la vente de ces objets, mais encore, souvent il perdra une bonne vente de marchandises dispendieuses et payantes, parce que l'un de ses meilleurs vendeurs est occupé à laisser voir à madame le joli assortiment de poupées ou autres objets insignifiants. Je dois ajouter cependant que cette mauvaise habitude chez nos marchands de nouveautés, tend à s'effacer rapidement, mais il y a encore beaucoup à faire dans ce sens et j'espère que dans un avenir rapproché, les quelques remarques que j'ai du faire à ce sujet n'auront plus leur raison d'être.

ÉPICERIES

Nous avons encore une bonne semaine à enregistrer en épicerie.

La collection sans être abondante paraît cependant être assez satisfaisante.

Les prix sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière et les sucres sont fermes aux cotes ci-dessous :

Sucres : Jaune, 3 1/2 à 4 1/2 ; Cut Loaf, 6 1/2 à 6 3/4 ; Powdered, 5 1/2 ; granulé, 5 à 5 1/2 ; quart, 5 1/2 ; ext. ground, 6 1/2 ; boîtes, 6 1/2.

Sucre d'Érable 8c la lb.

Sirups : Barbades, No 1, 33 à 34c ; No 2 31 à 32c ; tierce, 35 à 36c ; quart, 30 à 37c.

Beurre : de ter choix, 28 à 30c ; marchand, 22 à 23c.

Fromage : 10 1/2 à 11 1/2.

Crus : frais, 2c.

Conserves : Saumon, British American, \$1.10 ; Clover Leaf, \$1.42 1/2 ; Homard, No 1, \$1.75 à \$1.80 ; do, No. 2, \$1.40 ; blé-d'Inde, 90c à \$1.00 ; Pois, \$1.00 à \$1.10 ; Pêches, 3 lbs. \$2.05 ; do, 2 lbs. \$1.85.

Vermicelle : en boîte, 5 1/2 lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4 1/2c lb.

Riz \$3.50 à \$3.60 ; "Pot

Amandes : Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

Sel : En magasin, 10 à 55c ; fin, 1/2 de sac 30 à 30c ; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Raisins : Valence, 4 1/2 à 5c ; " Crown Layers " frais, 7 à 7 1/2c ; Currants, 5 1/2 à 6c.

Alcalis : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10 ; do à pâte \$2.50 à \$2.75 ; Empois, No. 1, 4 1/2 ; do satin, 7 1/2c ; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

Allumettes : cartes, \$3.10 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.00 à \$4.00 ; Telephone, \$3.70 à \$3.80 ; Dominion, \$2.10 ; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

Huile de charbon : 12 à 13c.

Tabac Canadien en feuilles, 15 à 18c.



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTRE

BORDEREAUX BALANCES

Total pour la sem. terminée le 4 janv. 1891.	\$9,325,343	\$1,232,283
Sem. Corresp. 1892.	10,733,451	1,411,446
" " 1891.	9,042,210	1,146,125
" " 1890.	9,676,209	1,477,464

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1894.

Table listing various goods such as Hulle coton (union), Graisses à lubrifier, and Liqueurs et spiritueux with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Quantin & Cie, Rhums, Gins, and Whiskys Importés with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Mackie's R.O sp Scotch, Spiritueux Canadiens, and Aperitifs with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Liqueurs Cusenier, Liqueurs Saintoin Freres, and Liqueurs Marspoil & Cie with their respective prices in gros.

FRUITS

Les ventes ont été bonnes et les prix fermes au cotes ci-dessous: Pommes: Greening, \$4.00 à \$4.50; N. Spy, \$4.50; Russetts, \$4.00 à \$4.50; pommes communes, \$1.60 à \$2.00.

GRAINS ET PROVISIONS

Nous avons encore une semaine peu active à noter dans cette ligne. Les ventes ont été faibles et les prix sans changement. Les stock aux poissons salés paraissent être faibles et font prévoir une légère hausse dans quelques temps.

55c; Son 85c; Gruau \$4.25 à \$4.50; Fèves \$1.50 à \$1.60; Pois No. 1: 80 à 85c; Pois No. 2, 72 à 75c; Blé d'Inde 63 à 65c; Foin par tonne \$10.00 à \$10.25 suivant la qualité.

On a continué ce matin au comité des bills privés du Conseil Législatif, la discussion sur le bill de Québec. La question de la taxe de l'eau sur les communautés religieuses a soulevé une longue discussion. Le comité a décidé de porter à 40 cents par mille gallons la taxe de l'eau sur les communautés religieuses.

LA BANQUE DU PEUPLE

La succursale Ouest de cette banque a transporté son bureau d'affaires, de l'ancien site à ses nouveaux et beaux bureaux, dans le splendide bloc en pierre de taille, récemment construit par l'échevin Costigan, à l'encoignure des rues Notre-Dame et Richmond. La banque est ouverte aux heures ordinaires, de 10 a.m. à 3 p.m., et de 7 à 8 heures le soir.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1894

Mélasses.

Barbades tonne gal.	0 00	0 34
" tierce	0 37	0 00
" quart	0 00	0 37
Antigua	0 00	0 00
Trinidad	0 29	0 30
St Kitts	0 00	0 00

Montardes.

Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lbs.	0 72	0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 65
" Poney	0 70	0 75
" Impérial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb.	0 11	0 00
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 25
" " 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz.	1 90	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Rolled oats, le sac.	2 20	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00	0 31
Farine préparée, XXX, 6 lbs.	3	1 25
" " superb 6 "	3	2 20
" " 3 "	3	1 15
" " Crescent, 6 "	3	1 05
" " 3 "	3	1 05
Farino d'orge, doz.		2 00
" de seigle, doz		2 00
" de Gluten lot, doz.		3 00
Biscuits Gluten, lb.		0 12
Poudre à boutanger, Cook's Friend		
Paquets en papier		
No. 1.—4 doz. à la caisse.		2 40
" 2.—6 "		0 80
" 3.—4 "		0 45
" 10.—4 "		2 10
" 12.—1 "		0 70

Poissons.

Harengs Shore	1 brl.	3 50	4 00
" Labrador	1 brl.	0 00	0 00
" " "	1 brl.	5 00	5 25
" " "	1 b.	2 75	3 00
Harengs Cap Breton	1 brl.	0 00	5 00
" " "	1 brl.	0 00	2 75
Morue sèche	5 cwt.	5 25	5 50
" No 1 en quart	1 lb.	0 21	0 02
" No 1 large quart	1 qt.	0 03	0 00
" No 1 Draft lb.		0 00	0 00
Morue désossée	1 lb.	0 00	0 6
Poisson blanc lac Sup.	1 brl.	0 00	0 00
Truite des lacs	1 qt.	4 50	0 00
Saumon Labrador	1 brl.	12 00	0 00
Saumon do	1 brl.	0 00	6 50
Maquereau No 1	1 brl.	0 00	0 00
" No 2	1 brl.	0 00	0 00
" No 3	1 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A	1 brl.	6 50	6 75
do do	1 baril	12 00	12 25
Anguille	1 lb.	0 00	0 0

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Beurreries	1 lb.	0 23	à 0 26
Townships		0 22	0 23
" 2de qual.		0 20	0 21
De l'Ouest		0 20	0 22
Rouleaux		0 00	0 21

Fromage.

De l'Ouest, coloré	1 lb.	0 11	à 0 12
" blanc		0 11	0 12
De Québec, coloré		0 11	0 11
" blanc		0 11	0 11
Petites meules		0 12	0 12

Œufs.

Mirés à la caisse		0 00	0 00
Non mirés à la caisse		0 00	0 00
Chaumés		0 16	0 17
Œufs fra's		0 25	0 40
" d'automne		0 20	0 00

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts	1 lb.	0 04	à 0 05
" en canistre		0 70	0 80
Sucre	1 lb.	0 07	0 08

Miel et cire.

Miel coulé	1 lb.	0 06	0 07
Miel en gâteaux		0 08	0 14
Cire vierge		0 25	0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs	3 85	3 90	3 95	4 00
5 9	3 80	3 85	3 90	3 95
10 24	3 75	3 80	3 85	3 90
25 et plus	3 70	3 75	3 80	3 85
B. 1 à 4 sacs	3 60	3 65	3 70	3 75
5 9	3 55	3 60	3 65	3 70
10 21	3 50	3 55	3 60	3 60
25 et plus	3 45	3 50	3 55	3 60

English style.

En sacs de 250 lbs.

1 à 4 sacs		Prix en gros
5 9		3 40
10 24		3 35
25 et plus		3 30
		3 25

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess

" " "	le quart	\$18 00
" " "	le 1/2 quart	9 25
" " "	Short Cut Clear	
" " "	le qt.	17 00 18 00
" " "	le 1/2	8 75 9 00

Saïndoux :

Pur de panne en seaux		\$2 30
Canistres de 10 lbs		11c
" " 5 "		11c
" " 3 "		11c
Composé 'Anchor' en seaux		1 55-
Canistre de 10 lbs.		8c
" " 5 "		8c
" " 3 "		8c
Jambons, la lb.		12 1/2 13 c

Saïndoux

Standard, en seaux		1 90
Globe,		1 60

Divers :

Lard fumé, la lb.		0 12 0 12 1/2
Lard salé de l'Ouest le qrt		21 00 22 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90	à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75	2 80
" " 7 lbs.	2 40	2 60
Sel gros livré, sac	0 00	0 50

Sirops.

Sirop américain	gal.	0 19	à 0 24
Amber	qts	0 30	0 00
Extra V. B.		0 35	0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.		0 00	0 08
" " 8 lbs		0 00	0 33

Sucros.

Jaunes raffinés		0 03	0 04
Boucauts et quarts.			
Extra ground	qts	0 06	0 00
Cut loaf	qts	0 05	0 00
" "	bte	0 05	0 00
" "		0 08	0 00
Powdered	qts	0 05	0 00
Extra granulé	qts	0 04	0 00
" "	qts	0 04	0 00

Sulf.

Sulf raffiné, la livre		0 05	à 0 06
Sulf brut,		0 03	à 0 04

Thés.

Japon commun à bon.		0 14	0 23
" bon à choix		0 18	0 40
Nagasaki commun à bon		0 15	0 18
Congou		0 15	0 50
Oolong, bon à fin		0 45	0 50
" Formosa		0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon		0 14	0 20
" moyen à choix		0 25	0 35
" choix extra		0 60	0 65
Poud. à canon, com. à bon		0 15	0 30
" moyen à fin		0 24	0 46
" fin à extra		0 67	0 65
Impérial, moyen à bon		0 25	0 30
" fin à extra		0 35	0 50
Souchong		0 25	0 00

BREVETS CANADIENS

Brevets émis par le Bureau des brevets, Ottawa, Canada, du 20 au 26 décembre 1893.

20 DECEMBRE 1893

- 44931 — Plume-fontaine, Ernest W. Bradford.
- 44932 — Appareil à espacer pour clarigraphes, Chas. O. Erwin et Frank Winkeer.
- 44933 — Lampe, Jno. A. Bauchell, cessionnaire de Thos. M. Fell.
- 44934 — Chèque, ordre, etc., Sumus C. Newton.
- 44935 — Clé à écrou, Théodore C. Lip-pith.
- 44936 — Bardeau à couverture ou toiture, Cyril Demers.
- 44937 — Aiguilles et coeurs (frog) de chemins de fer, L. Henry Véronneau.

21 DECEMBRE 1893

- 44938 — Attache de semelle tournante pour charrues, Adam Thurchey et Robt Orr.
- 44939 — Bandage pneumatique, Arthur Maltby.
- 44940 — Faucheuse, Carl Halverscheid.
- 44941 — Vélocipède à neige et glace, Dam G. Bolton.
- 44942 — Ressort pour boîtes de montre, loquet, etc., F. E. Lange.
- 44943 — Machine pour la préparation du gaz, M. C. Smillie, M.D., cessionnaire de Robt. S. Lawrence.

22 DECEMBRE 1893.

- 44944 — Appareil de chauffage, Evan A. Edwards.
- 44945 — Crampon, Georges de Roussy de Sales.

23 DECEMBRE 1893

- 44946 — Cadenas pour sacs à lettres, Geo. Low.
- 44947 — Joint-serré pour fenêtres, Johannes Ehrcke.
- 44948 — Boîte à fromage, Henry D. Streator.
- 44949 — Explosif, Chas. E. Munroe.
- 44950 — Appareil pour utiliser les pouvoirs d'eau, Thos. A. Macdonald.
- 44951 — Machines à tricoter, Emil J. Frank.
- 44952 — Gouverneur pour machines, Julius Begtrup et Jas. N. McEwen.
- 44953 — Forme, H. W. Mobbs et A. Lewis.
- 44954 — Protecteur pour oreilles, Carl Jung.

26 DECEMBRE 1893

- 44955 — Scierie, Lyman Cooper.
- 44956 — Monte-foin, Fletcher M. Bird.
- 44957 — Olé à écrou, Minnie E. Kellam cessionnaire de Julius W. Kellam.
- 44958 — Fer à contourner, J. P. Haynes et Alexander McMullan.
- 44959 — Chemin de fer électrique, Thos. Harris.
- 44960 — Billet et appareil pour l'émission des billets, John Duncan.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. — MONTREAL

MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

DÉMÉNAGÉS

Nos 21 et 23, rue De Bresoles

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1894

Vinaigres.		Prix en gros		Saintoin Freres.		Produits Pharmaceutiques.	
Vinagro Bordeaux	0 62 1/2	0 65	E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00	De Santé par boîte de 10 lbs.	\$0 29
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50	0 00	Gd vin des Ambassades, c	14 00	15 25	Bonbons	0 45
" Malt, gallon	0 55	0 00	Vin des Princes, caisse	24 00	25 00	Drogues et Produits Chimiques	
" La Bruyère	1 60	0 00	Vin d'été, caisse	18 00	19 00	Acide tartrique	la lb. 0 40 0 45
Eau de Javelle.			Mousseux.			" carbolique	0 40 0 45
Eau de Javelle	Doz. Gros.		Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00	" oxalique	0 08 0 12
de F. Cormond	0 70	7 50	Moselle Mousseux, c.	00 00	00 00	" citrique	0 60 0 65
Vins.			Hock Mousseux, caisse	00 00	00 00	Alun	lb. 0 01 1/2 0 2 1/2
Non Mousseux:			Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50	Aloès du Cap	0 13 0 15
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50	" Norea Raphael, c	14 00	15 00	Borax raffiné	0 09 0 12
" gall.	1 10	1 25	Bières.			Bleu (carré)	0 12 0 16
Bordeaux Médoc caisse	6 65	6 65	Ales:			Bromure de Potasse	0 38 0 42
" St Julien	6 65	7 65	Ind Coope & Co., caisse	qts 2 10	0 00	Bicarbonate de Soude	0 00 2 50
" Châteaux	20 00	25 00	" pts	1 45	0 00	Bichrom. de Potasse	0 10 0 12
Bourgogne, caisse	8 00	12 00	Bass's (Bull dog), "	qts 2 45	2 50	Pearline, boîte	5 00 0 00
" gallon	00 00	00 00	" pts	1 60	1 65	Camphre anglais	lb. 0 85 0 95
Sicile, gallon	1 40	1 60	Domestique	qts 0 85	1 25	Camphre américain	0 00 0 75
Sherry, caisse	6 60	11 00	Porter:			Chlor. de Potasse	0 00 0 00
" gallon	00 00	00 00	Domestique	pts 0 60	0 75	Chlorure de chaux	0 02 1/2 0 03
Porto, caisse	6 00	15 00	Guinness & Sons	qts 2 40	2 45	Crème de tartre	0 25 0 30
" gallon	00 00	00 00	" pts	1 58	1 62	Cendres de soude	0 01 1/2 0 02
Moselle, caisse	00 00	00 00	Domestique	qts 1 15	0 80	Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Sautornos, caisse	6 65	7 65	Chocolats.			Garance	lb. 0 00 0 00
Graves, caisse	6 50	7 50	Menier.			Glycérine	lb. 0 17 0 20
Champagnes.			Par caisse			Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
J. Mumm, caisse	qrts. pcs.		Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36	Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
G. H. Mumm, caisse	\$26 00	23 00	" Chamols	0 43	0 48	Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Arthur Rodorer, caisse	25 00	27 00	" Rose	0 50	0 54	Indigo Bengal	lb. 1 50 1 75
Vvo Cluquot, caisse	31 00	33 00	" Bleu	0 58	0 66	Soda à laver par 100 lbs.	0 90 1 00
Pommery, caisse	31 00	33 00	" Vert	0 50	0 66	Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Fréminet, caisse	26 00	27 00	" Lilas	0 58	0 66	Soufre poudre	2 50 3 00
Morizet, caisse	25 00	27 00	" Bronze	0 65	0 74	Soufre bâtons	2 50 3 00
Louis Rodorer, caisse	29 00	31 00	" Blanc glacé	0 73	0 83	Soda caustique 60° 100 lbs	2 50 2 75
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00	" Premium	0 88	0 42	Soda caustique 70° 100 lbs	2 75 3 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00	30 00	Par boîte de 12 lbs.			Sels d'Epsom	1 75 3 00
Perrier-Jouet, caisse	31 00	33 00				Sel de soude	100 lbs 0 90 0 95

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Saunterne et Clarets.

The Consolidated **PLATE GLASS** Company (Limited)

165, 167 RUE Des COMMISSAIRES
338 Rue St Paul.

L. I. BOIVIN, Gerant.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
Dame PHILOME DEROME,
"G. Coderre," Hôtelier,
No 1799 rue Ste-Catherine, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc,
Vendredi, le 12 Janvier 1894, à 11 hrs a.m.

à leur salle d'encan, No 89 rue St Jacques, tout l'actif de la dite faillite, savoir:

Stock de liqueurs, cigares, garnitures de bar, piano, licence, etc., se montant d'après inventaire à \$1657.13

Pour toutes autres informations s'adresser à
CHS. DESMARTEAU, Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame.
MARCOTTE & FRERE, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
J. A. POUPART,
De Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, au magasin No 1575 rue Sainte-Catherine, Montréal,
Mercredi, 10 Janvier 1894, à 11 hrs,

l'actif de la succession, comme suit:

Fonds de commerce de marchandises sèches \$11,831.67
Fixtures 178 50

Dettes de livres, d'après liste \$12,010.17
Le magasin sera ouvert le 9 courant.

KENT & TURCOTTE,
7 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE & FRERE, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
J. B. MAILHOT & FILS,
Entrepreneurs, de la cité de Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public
Jeu, le 25 Janvier 1894, à 11 hrs a.m.,

Au bureau d'affaires de CHS. DESMARTEAU, le curateur dûment nommé à la dite faillite, au No 1598 rue Notre-Dame, l'immeuble suivant, savoir:

UN LOT DE TERRE de forme irrégulière située dans le quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, s'étendant de la rue Visitation où le dit lot de terre a un front de quarante-trois (43) pieds jusqu'à la rue Beaudry qui vient d'être prolongée, et où le dit lot a un front de soixante et dix-neuf (70) pieds le tout mesure anglaise et plus ou moins; le dit lot de terre faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante-huit (58) au plan et livre de relevés officiels du quartier St-Jacques et borné comme suit: A un bout au nord-est par la rue Visitation, à l'autre bout, au sud-ouest par la prolongation de la dite rue Beaudry, qui a été faite par expropriation d'une partie du dit numéro cinquante-huit (58) et de parties des dits voisins, d'un côté au nord-ouest, partie par le numéro officiel cinquante-neuf (59) appartenant à Léandre Gauthier, partie par une autre partie du numéro officiel cinquante-huit (58) appartenant à Noé Bourassa et partie par le numéro officiel soixante et deux (62) appartenant à la succession de Albert Furnise, et de l'autre côté au sud-est par les numéros officiels cinquante-cinq (55), cinquante-six (56), cinquante-sept (57) du dit quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, avec toutes les bâtisses et dépendances sus-érigées.

L'immeuble sus-décrié sera vendu, sujet aux hypothèques et autres charges grevant le dit immeuble, le jour de la vente.

Pour procès-verbal de vente, certificats de recherches, titres et toutes autres informations, s'adresser à
CHS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE & FRERE,
Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1894.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 33 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.....	1 50 15 00
Poudre de condition 1 lb.	0 80 7 20
" " 1 lb.	1 25 13 00
" " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
" " 6oz	15 00
Emulsion " " " " "	4 00
Huile Vétérinaire.....	1 50
Essence d'épinette.....	0 80

Spécialité du Dr. J. G. Lavolette

Doz. Gros.	
Sirup de Térébenthine.	2 00 21 00
Petits flacons.....	4 00 42 00
Grands flacons.....	4 00 42 00

5 p. c., 30 jours.

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirup de merlisier compos.	\$1 50 0 00
----------------------------	-------------

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20
" " léger.....	0 17 0 18
" " No 2.....	0 16 0 16
" " 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar.....	0 16 0 00
Slaughter sole No 1 steers.	0 21 0 23
" " p. bri.	0 20 0 22
" " No 2.....	0 18 0 19
" " sans acide.	0 00 0 19
" " union crop No 1.	0 28 0 00
" " " No 2.	0 22 0 00

Prix en gros	
Harnais finis à la main p. Jb.	0 25 0 26
" No. 2.....	0 23 0 24
" finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" No. 2.....	0 21 0 23
" taureau..... p. lb.	0 19 0 21
Vache cirée mince.....	p. lb. 0 20 0 28
" forte No. 1 p. lb.	0 21 0 25
Vache grain. pesante p. lb.	0 23 0 25
" Hm, M. Lm le p.	0 10 0 11
" écossaise..... p. lb.	0 21 0 26
Taure française..... p. pied.	0 40 0 85
" anglaise.....	0 00 0 70
" canadienne.....	0 59 0 69
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 57 0 62
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57
Vachefendue moy. Ont. p. lb.	0 15 0 17
" forte de Q. p. lb.	0 14 0 16
" mince..... p. lb.	0 17 0 00
Vache vernie..... le pied.	0 00 0 16
" d'Ontario.....	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé.....	0 09 0 16
Mouton mince..... la doz.	5 00 9 00
" épais..... p. lb.	0 40 0 45
Dongola glacé, ord. le pi.	0 11 0 20
Kid Chevette.....	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée.....	0 15 0 00
Kangourou.....	0 38 0 45
Dongola dull.....	0 11 0 20
Buff d'Ontario H. 0 13	HM. 0 12
" M. 0 12	L. 0 11
Buff d'Ontario No 2.....	0 00 0 10
Buff de Québec H. 0 11	HM. 0 11
" M. 0 10	L. 0 10
Buff de Québec No 2.....	0 00 0 09
Glove Grain Ontario.....	0 00 0 11
" Québec.....	0 00 0 10
Pebble " Ontario.....	0 00 0 11
" Québec.....	0 00 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 22 No 2 0 20

Cuir à Retiure.

Maroquin large..... doz.	\$21 00 \$36 00
" petit.....	18 00 22 00
" persian.....	12 00 20 00
Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal	\$40 00
" " Royal	38 00
Veau de loi..... M. \$30 00	D. \$20 00
Vache Russie en peau la piece.	18 00
" imitation le pied	0 30
" seal.....	0 20
Veau de Russie..... doz.	72 00

Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$1 00
" do	No. 2 3 00
" do	No. 3 2 00
Veaux, la livre.....	0 07
Agneaux, la pièce.....	0 70 à 0 75
Moutons, laine.....	0 90 à 1 05
Moutons, tondu.....	0 90 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.....	No. 1 4 50
" do do	No. 2 3 50

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 19
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 21

Chaussures.

	Prix en gros.		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
Cobourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip.....	1 15 1 40	0 91 1 15	0 80 0 95
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90.....
Veau.....	1 95 3 85
Buff Congress.....	1 20 70
Veau.....	2 10 3 40
Split boots.....	1 40 2 15	1 25 0 60
Kip.....	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau.....	2 75 3 90
Bottes en feutre.....	1 50 2 00
" " " " " " " "	1 70 2 50
Wigwams.....	0 65 0 90
Mocassins.....	1 50 2 15

	Femmes.			Filles.			Enfants.		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.	Hommes.	Garçons.	Enfants.	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Split Boots.....	\$0 69 à 0 70	\$0 55 à 0 70	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals.....	0 75 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60
Kip.....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
Buff.....	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuir.....	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65

A CHEVILLE.		A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées.....	1 05 1 30	0 95 1 05	0 05 0 80
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble.....	1 10 1 50	0 85 1 00	0 05 0 80
Lustré.....	1 25 1 50	0 89 1 10	0 70 0 85
Chèvre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poli.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 10
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
" canadien.....	1 40 2 75	1 20 0 90	1 00 0 90

BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY

VILLENEUVE & CO.

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE, BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

Sirup de Terebenthine

DR LAVIOLETTE

En vente chez tous les épiciers de gros. Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul. Voir aux prix-courants les prix pour détaillours.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.

No. 26 rue St-Laurent.

Téléphone Bell, 6664. . . . MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud com binés.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EN GROS

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Ryds Peres Trappistes d'Oka, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagniol de Marseille, Sardines, Pâtes, Chocolat de Trébucien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr

LETOURNEUX, FILS & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

Prix en gros	
Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.	
Fers à cheval :	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils.....	3 50 0 00
En acier.....	0 00 0 00
Fers à repasser... par lb	0 03 1 03 1/2
Fiches : Coupées, toutes dimensions... par 10 lbs	
	3 15 3 75
Fressées, do... Esc. 2 1/2 p.c	
	3 90 0 00
" 7-16 "	3 90 0 00
" " "	4 25 0 00
" 5-16 "	4 50 0 00
" " "	4 75 0 00
Fil de fer :	
Poll. de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 15 p.c.....	2 60 0 00
Galvanisé.....	3 35 0 00
Hüllé et brûlé.....	2 70 0 00
Esc. 20 p.c.....	
Brûlé; pour tuyau. la lb.	0 06 0 07
Fil de laiton, à collets	
	par lb 0 35 0 40
Fentes Mallables " "	0 09 0 10
Enclumes " "	0 10 1 11
Charnières :	
T et "Strap"..... par lb	0 05 0 05 1/2
Strap et Gonds filetés	0 03 1 04 1/2
CLOTS, ETC.	
Clous coupés à chaud :	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs	\$2 25
5 pcs.....	2 30
4 à 4 1/2 "	2 35
3 1/2 à 4 "	2 40
3 pcs.....	2 45
2 1/2 à 2 1/2 "	2 50
2 à 2 1/2 "	2 55
1 1/2 à 1 1/2 "	2 75
1 1/2 pouce "	3 25
Clous coupés à froid :	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 75
1 1/2 pouce "	3 15
Clous à finir par 100 lbs :	
1 pouce.....	4 50
1 1/2 ".....	4 00
1 1/2 à 1 1/2 ".....	3 60
2 ct 2 1/2 ".....	3 40
2 1/2 à 2 1/2 ".....	3 25
3 à 6 ".....	3 10
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce.....	4 00
1 1/2 ".....	3 75
1 1/2 ".....	3 75

Prix en gros	
Clous à tuer par 100 lbs :	
1 pouces.....	4 75
1 1/2 ".....	4 25
1 1/2 à 1 1/2 ".....	3 00
2 à 2 1/2 ".....	3 40
2 1/2 à 2 1/2 ".....	3 25
3 à 6 ".....	3 10
Clous d'acier..... 10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs	\$9 25
Clous à ardoise " "	4 50
Clous à cheval No 7 " "	2 16
" 8 " "	2 07
" 9 et 10 " "	1 98
Limes, râpes et tiers points :	
1ère qualité, escompte.....	50 00
2me qualité, " "	60 00
Mèches de tarière, esc " "	60 00
Tarières " compte " "	40 00
Vis, à bots, escompte.....	77 1/2 0 00
Boulons à voiture, esc.....	70 00
Boulons à bandage.....	55 00
Boulons à lisses.....	70 00
Métaux.	
Cuivre.	
Lingots..... par lb	\$ c. 0 12 0 13
En feuille.....	0 25 0 26
Etain.	
Lingots.....	0 23 0 21
Barres.....	0 24 0 25
Plomb.	
Saumons..... par lb	0 03 1 0 03 1/2
Barres.....	0 04 1 0 05
Feuilles.....	0 05 0 05 1/2
De chasse.....	0 08 0 00
Tuyau..... par 100 lbs	5 25 5 50
Zinc.	
Lingots, Spelter. par lb	0 05 1 0 06
Feuilles, No. 8.....	0 06 0 06 1/2
Acier.	
A ressort..... par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse.....	2 25 2 50
Américain.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 50 2 75
A pince.....	3 25 3 50
Fondu..... par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 04
Fontes.	
Siemens..... par tonne	18 50 19 00
Coltness.....	20 00 20 50
Calder.....	19 00 19 50
Langloan.....	19 50 20 00
Summerlee.....	19 50 20 00
Gartsherric.....	00 00 19 00

Prix en gros	
Glengarnock.....	0 00 00 00
Carbroe.....	18 50 19 00
Eglington.....	18 75 19 25
Hotts.....	00 00 00 00
Canadienne.....	17 50 18 00
Fer en barres.	
Canadien..... par 100 lbs	1 95 2 00
Anglais.....	2 25 2 30
Affiné.....	2 55 2 65
De Suède.....	3 75 4 00
De Norvège.....	3 75 4 00
Lowmoor.....	6 50 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
Feuillard.	
A cercier..... par 100 lbs	2 40 2 60
Double.....	2 40 2 60
Tôles.	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 50 2 60
" 22 à 24, " "	2 30 2 40
" 26 par 100 lbs	2 40 2 50
" 28 par 100 lbs	2 50 2 60
Galvanisée Morewood.....	0 06 1 00 06 1/2
Queen's head.....	0 05 0 05 1/2
Etamée, No. 21, 72x30 " "	0 07 1 00
" No. 26, " "	0 08 1 00
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 08 1 00
Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 11 1 00
Canada, par boîte.....	2 45 à 0 00
Ferblanc.	
Coke I C par boîte.....	3 35 1 00
Charbon de bois I C par boîte.....	3 75 1 00
" " " " " " " " " " " "	4 75 1 00
Pour chaq. X additionnel extra	1 00 1 00
Charbon de bois D C.....	
" " " " " " " " " " " "	5 75 à 6 00 1 00
I C Bradley 5 75 à 6 00	
Ferblanc terne.....	7 00 7 50
Matériaux de Construc'ion	
CIMENTS	
Ciment de Portland.....	2 25 2 75
Piâtre calciné.....	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le quart.....	0 95 1 00
Au char.....	0 00 0 95
BRQUES	
De Montréal.....	9 00 10 00
Du bord de l'eau.....	6 00 8 00
Réfractaires.....	22 00 24 00
Brique pressée.....	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de p omb pur, par baril de	25 à 100 lbs. 5 50 6 00

Prix en gros	
No 1.....	5 00 5 50
2.....	4 50 5 00
3.....	4 25 4 50
sec.....	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 75 2 00
Ocre jaune.....	1 75 2 00
Ocre rouge.....	1 75 2 00
Blanc de Céruse.....	0 50 0 60
Peintures préparées, gal.....	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 61 0 62
" bouillie.....	0 63 0 61
Ess. de Térébenthine.....	0 48 0 50
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01 1 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 65 0 00
VERRES A VITRES	
United 14 à 25.....	1 30 à 1 40 50 pds.
" 26 40.....	1 40 1 50
" 41 50.....	3 25 3 40 100 pds.
" 51 60.....	3 50 3 65
" 61 70.....	3 80 3 90
" 71 80.....	4 30 4 40
" 81 85.....	4 80 4 90
" 86 90.....	6 30 6 40
" 91 95.....	
TUYAUX.	
(Escompte 50 p. c.)	
Tuyaux en gros :	
4 pcs. par longueur de 3 pd.....	\$0 45
6 " " " " " " " " " " " "	0 60
9 " " " " " " " " " " " "	0 90
12 " " " " " " " " " " " "	1 26
15 " " " " " " " " " " " "	2 10
18 " " " " " " " " " " " "	2 70
Coudes ronds :	
4 pouces chacun.....	0 75
6 " " " " " " " " " " " "	1 00
9 " " " " " " " " " " " "	1 75
12 " " " " " " " " " " " "	2 10
Tuyaux de réduction :	
6 x 4 pouces chacun.....	1 40
9 x 6 " " " " " " " " " " " "	1 90
12 x 9 " " " " " " " " " " " "	2 75
Connection simple carrée ou fausse équerre :	
4 x 4 pouces chacun.....	0 90
6 x 4 " " " " " " " " " " " "	1 50
6 x 6 " " " " " " " " " " " "	1 50
9 x 6 " " " " " " " " " " " "	2 10
9 x 9 " " " " " " " " " " " "	2 10
12 x 9 " " " " " " " " " " " "	3 00
12 x 12 " " " " " " " " " " " "	3 00

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, "Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE P. Q.

NOUS OFFRONS À DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS UN LOT CONSIDÉRABLE DE Dattes, Figs, Raisins, Corinthes

Ces fruits nous arrivent trop tard pour le commerce des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Nous désirons en disposer le plus tôt possible.

N. B. - Ecrivez pour nos prix.

LAPORTE, MARTIN & CIE
Epiciers en Gros, Montréal.

ANDRE DESJARDINS Importateur de

J. S. CUTHBERTSON

FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL.
Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée.
Téléphone Bell 1742.

LITERIE
DE LA MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906. GROS et DÉTAIL.

ENTREPRENEUR

Carré du Beaver Hall

N° 1 MONTREAL.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JANVIER 1891.

Prix en gros		do 2240lbs. 1	
Connection double, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun	1 40	Scotch Grate	do 2000 " 5.25 6.00
6 x 4 " " "	1 90	Scotch Steam	do 2240 " 4.25 5.25
6 x 6 " " "	1 90	Vale Grate	do 2000 " 5 50
9 x 6 " " "	2 75	Welsch Anthracite	do 2000 " 6 00
9 x 9 " " "	2 75	Pictou	do 2240 " " " "
12 x 9 " " "	4 00	Cape Breton	do 2000 " " " "
12 x 12 " " "	0 00	Glace Bay	do " " " " a
Syphon : simple. double.			
4 pouces	1 40	Sydney	do " " " " 4.00
6 " "	1 90	Reserve	do " " " " " "
9 " "	2 75	Charbon de forge	do 2000 " 6.25 6.50
12 " "	4 00	Lehigh pour fond.	do " " " 6.50 6.75
Tuyaux à cheminée :			
9 pouces, par pied	0 25	Coke	do " par chaldron 6.75 7.00
12 " "	0 40	" usage domestique	do " " 3.00
Charbons.			
PRIX DE DÉTAIL.			
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00	" concassé	do " " 3.50
Furnace do	6 00	* Selon distance et qualité.	
Eg do	6 00	Bois de chauffage.	
Stove do	6 50	Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.	
Chestnut do	6 50	Erable la corde	do \$4 75 à \$5 25
Peanut do	5 25	Merisier do	do 4 50 à 5 00
Bois durs.			
Prix de détail.			
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	do	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	do	18 00 à 22 00
Merisier 1 à 1 pouce	do	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 3 pouces blanc	do	do	40 00 à 50 00
Plaquage (veneers):			
Uni	par 100 pieds	do	90 à 1 00
Français	la feuille	do	50 à 1 25
American	do	do	25 à 50
Erable piqué	le pied	do	00 à
Noyer noir ondulé	do	do	00 à
Acajou (mahogany)	do	do	8 à

Bois de Service		Prix en gros	
Pin.			
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 13 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	7 50 9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	9 00 12 00
3 pces.	do	do	9 00 11 00
do. No 2	do	do	6 00 8 00
Epinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 40
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 00 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 00 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer,
Ornements de Chapitoux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions,
Appuis ornementaux pour fenêtres,
Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète,
Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté,
Réverbères pour trottoirs,
Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

" LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL :

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

EDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.

Président : Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L. ; Vice-Président :
F. X. MOISAN ; Gérant et Secrétaire : P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de
la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS

CHAMBRE 402

Bâtisse de la " New York Life "

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

Le 'SUN' Compagnie d'Assurance sur la Vie
DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.
Réclamations payées promptement.

Bureau Principal, Montréal.
T. B. MACAULAY, Secrétaire et Actuaire. R. MACAULAY, Président.

PROPRIÉTÉS

ET

LOTS A BATIR

A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

Prêts
Négoiés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

2550 Rue Notre-Dame

VERNIS

"UNICORN"

VERNIS / MEUBLES



Qualité supérieure.
Canistres commodes,
Faciles à ouvrir,
Faciles à fermer.

PAS DE BOUCHONS! PAS DE PERTE!

Empaqueté pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR

A. RAMSAY & SON
MONTREAL

TORONTO
LITHOGRAPHING
LITHOGRAPHERS & ENGRAVERS
FOR ALL PURPOSES
BY ALL PROCESSES.

A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de
Finances et d'Assurances, Louage de
Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les
plus bas.

Batisse "Imperial," Chambre 18
Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des
Allemands, deux bonnes maisons en
pierre de taille et brique solide, 11 x 36, à deux
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627
pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. Fran-
çois-Xavier deux magasins en pierre
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en
arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin
de St. François-Xavier, un superbe
magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6,
à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$9,500 AVENUE DELORIMIER. Magnifi-
que maison double 42 x 40. Superficie
du Terrain 10 000 pieds.

\$9,850 RUE ST. DENIS. Solide maison double
en brique, 35 x 42. Superficie du Ter-
rain 5,600 pieds.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie
avoisinant la manufacture de briques pressées,
et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sher-
brooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1
le pied et un grand nombre de terres à Coaticook,
pour les prix et dimension- desquelles les informa-
tions sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un
magasin et logements en bois et bri-
ques à 2 étages, couverture en ciment avec han-
gar et écurie, place très avantageuse pour le
commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une
maison en brique solide, solage en
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Ter-
rain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain
attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien
et St. Jacques. Voir les plans au bureau

\$7,500 A BERTHIER-VILLE, à vendre ou
échanger pour une propriété d- ville,
une terre de 120 arpents en superficie, bien boisée,
à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison
de 32 x 32, laiterie en brique, 3 granges, etc., \$1,000
comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide
maison de première classe en bri-
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes
les améliorations modernes et les dépendances dési-
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et
Ontario, une maison récemment
décorée à deux logements en pierre de taille et
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.
Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 220
rue-Saint Paul et 69 rue des Com-
missaires.

\$2,200 Rue Drolet, Coteau St Louis, une mai-
son en bois et brique et autre maison
en arrière, 5 logements, loyer \$180.00.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Batisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie.

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finan-
ces, d'assurance. Louage de maisons
et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus
bas.

Batisse "Impérial," Chambre No. 18, Tel. Bell 2506.

C. J. McCUAIG,
Toronto.

R. A. MAINWARING
Montréal.

McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

COURTIERS D'IMMEUBLES

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA
MONTREAL. TORONTO.

Téléphone Bell 2433

A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Residence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques
Téléphone 6027.

A PRÊTER

\$4,000 À 6 P. C.

Sans commission à payer par
l'emprunteur.

LOTS DE 25 PIEDS DE FRONT

Avec usage de ruelle sur la rue
St-Laurent,

De \$500 à \$700.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1842. 185 rue St-Jacques
MONTREAL.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 30 décembre 1893.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Avenue DeLorimier, partie du lot 503-15 et 16, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 23.6 x 95, maison Nos 246 et 248 Avenue DeLorimier, vendu par Gilbert Demers à Alfred Nap. Roy; prix \$2,320 35483).

Rue Dorchester, partie N. E. du lot 202, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 40 x 94, vacant, vendu par James B. Currie à George Langwell; prix \$1,232 (35491).

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Wolfe, lot 974-104, quartier St-Jacques; terrain mesurant 21 x 66, maison No 346 rue Wolfe, vendu par Azarie Lamarche et autres à Ocas Tessier; prix \$1,410 (35462).

Rue Montcalm, lot 1144-4, quartier St-Jacques; terrain mesurant 51.1 x 57, maison Nos 431-433 Montcalm, vendu par The Montreal Loan and Mortgage Co. à Alphonse Piquette; prix \$1,200 (35466).

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St-Elizabeth, lot 665, quartier St-Louis; terrain mesurant 15.9 x 61.3, maison No 183 rue St-Elizabeth, vendu par F. X. Giguère à Jos. Galipeau; prix \$2,028.74 (35479).

Rue St-Laurent, lot 789, quartier St-Louis; terrain mesurant 42.9 x 67.9, maison Nos 369 et 371 rue St-Laurent, vendu par Mme F. X. Caron à Frs. Xavier Ras-toul; prix \$4,000 (35481).

Rue Sanguinet, lots 903-210 et 211, quartier St-Louis; terrains mesurant 20 x 72 chacun, maison Nos 631 à 637 rue Sanguinet, vendus par Philippe Duguay à Frs. Xavier Tessier; prix \$2,400 (35485).

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue McGill, lot 1889, quartier Ste-Anne; terrain mesurant 3516 p. en superficie, bâtisse en pierre No 140 rue McGill, vendu par John Thomas Donnelly et autres à Edward Henser et Hermann W. Dorken; prix \$25,000 (124969).

Rues Duke et Prince, lots 1535 et 1539, quartier Ste-Anne; terrains mesurant 19.613 p. en superficie, cour à charbon Nos 32 et 34 rue Prince, vendus par Mme Arthur Fisher à Lazarus et Lyon Cohen; prix \$12,000 (124967).

Rue Duke, la moitié N. O. du lot 1731, quartier Ste-Anne; terrain mesurant 45 x 90, vacant, vendu par John Halpin et autres à Samuel Coulson; prix \$2,000 (124968).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Dufferin, lot 7-135, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 26 x 80, maison No. 121 rue Dufferin, vendu par Joseph Ouimet à Léandre Prévost, fils; prix \$1,000 (49868).

QUARTIER HOCHELAGA

Rue St-Catherine, lot 22-28, quartier Hochelaga, terrain mesurant 25 x 110, vacant, vendu par The Montreal Land & Improvement Co. à Fovilla Gourre; prix \$600 (49817).

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Wellington, coin Madeleine, partie E du lot 3121, quartier St-Gabriel et partie de 846 quartier Ste-Anne, terrain avec maison Nos. 599 et 601, rue Wellington, vendu par The Montreal Loan & Mortgage Co. à Richard Turner; prix \$5,000 (49849).

MAISONNEUVE

Avenue Letourneux Lots 8-233 et 234 Maisonneuve; terrains mesurant 25 x 100 chacun, maison, usine, etc., vendu par Téléphore Pageau à Liboire Paquin; prix \$1,500 (49833).

COTE ST-LOUIS

Rue Amherst Lots 328-2, 4, 6, 9 à 23, 73, 75 à 89, 134 à 148, 203, 206 à 219 Côte St-Louis, vacants, vendus par James A. Taylor à David Ouimet; prix \$9,300 (49815).

Rue St-Hubert, lot 7-31 à 36, Côte St-Louis, vacant, vendu par Henri Lionais et autres à Narcisse Vermette; prix \$1,779. (49857).

Rue St-Hubert, lot 7-30, Côte St-Louis, vacant, vendu par Alfred et Henri Lionais à Narcisse Vermette; prix \$621 (49858).

MILE END

Rue St-Dominique, lots 137-46, 47 et 51, Mile End, terrains mesurant 42.6 x 87.6, maison en bois et brique, etc., vendus par Mme Chas. G. Holt à Geo. Edmond Pagé; prix \$6,000 (49859).

MONTREAL ANNEXE.

Rue St George, lots 11-342 à 344, Montréal Annexe, terrains mesurant 50 x 100 chacun, vacants, vendus par The Montreal Freehold Co. à François Jubinville dit Berthiaume; prix \$1,700 (49802).

STE CUNÉGONDE

Place Woodstock, lot 386-139, et 1639-25, quartier St-Antoine, terrain mesurant 22 x 112, vacant, vendu par R. B. Angus et autres à Joseph A. Roch; prix \$985.60 (49845).

MONTREAL JUNCTION

Avenue Easton, La 1/2 Est du lot 138-33, Montréal Junction; terrain mesurant 50 x 201 vacant, vendu par Wm S. Wright à David S. Leach; prix \$3,502 (à réméré) (49865).

Revue Immobilière.

MONTREAL, 4 janvier 1894.

Comme d'habitude, la dernière semaine de l'année a vu fort peu d'enregistrements. Le temps des fêtes a dû faire renvoyer à plus tard bon nombre d'affaires sérieuses. A l'heure où nous écrivons, nous n'avons encore trouvé nulle part le texte du projet de loi du gouvernement provincial diminuant de 1/2 à 1 p. c. les taxes sur les mutations d'immeubles. La chose devra se faire cette semaine, si la législature doit s'ajourner cette semaine.

En somme, les transactions en immeubles de l'année 1893, tout en se ressentant du fardeau de la taxe qui en a assurément diminué le nombre, n'ont donné encore aucun signe gé-

néral et caractéristique, d'où l'on puisse déduire que la propriété a diminué de valeur. La vraie épreuve, cependant, se fera au printemps, lors de la location, car ce sera par la demande de loyers que l'on pourra constater la prospérité ou la stagnation de la propriété foncière.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue Dorchester (Est).....	32 ³ / ₄ c
" Duke.....	50c
" Ste Catherine (Est).....	21 ³ / ₄ c
Avenue Woodstock.....	40c

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 3,552.00
" St-Jacques.....	2,810.00
" St-Louis.....	8,428.74
" Ste-Anne.....	39,000.00
" St-Jean-Baptiste.....	1,000.00
" Hochelaga.....	600.00
" St Gabriel.....	5,000.00
Maisonneuve.....	1,500.00
Côte St-Louis.....	11,700.00
Mile-End.....	6,000.00
Montreal Annexe.....	1,700.00
Ste-Cunégonde.....	985.00
St-Henri.....	400.00
Montreal Junction.....	3,502.00

Total.....	\$85,957.74
Semaine précédente.....	108,597.35
Ventes antérieures.....	9,645,777.55

Total pour l'année 1893..... \$9,830,332.64

Semaine correspondante. 1892 ...	\$ 93,176.84
" " 1891.....	94,381.54
" " 1890.....	100,001.99
" " 1889.....	315,022.47
" " 1888.....	129,629.00

Total de l'année 1892.....	\$12,906,114.25
" " 1891.....	12,794,793.61
" " 1890.....	10,756,440.68
" " 1889.....	9,340,424.87
" " 1888.....	7,479,159.13

Les prêts hypothécaires cette semaine comprennent un prêt de \$450,000 à 5 p.c. fait par l'Assurance Standard Life aux syndics de l'Eglise Methodiste St-Jacques sur lequel les syndics vont payer l'emprunt de £65,000 qu'ils avaient fait en Ecosse pour construire leur superbe église de la rue Ste-Catherine. Il y a, en outre, trois prêts à 5 p.c. pour \$3,000, \$1,000, \$3,000, un à 5 1/2 p.c. pour \$4,500. Les autres sont à 6, 6 1/2, 7 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$11,775
Assurances.....	450,000
Autres corporations.....
Successions.....	12,500
Particuliers.....	60,539

Total.....	\$534,814
Semaine précédente.....	129,946
Semaines antérieures.....	7,963,553

Total pour l'année 1893..... \$3,628,313

Semaine correspondante. 1892....	\$68,776
" " 1891....	140,980
" " 1890....	44,718
" " 1889....	206,512
" " 1888....	94,590

Total pour l'année 1892.....	\$8,569,506
" 1891.....	6,848,492
" 1890.....	5,254,404
" 1889.....	4,935,900
" 1888.....	4,139,720

La Construction.

NOTES

Le Département des Travaux Public d'Ottawa, demande des soumissions jusqu'au 19 janvier pour la construction d'un prolongement au quai de Grande Rivière, comté de Gaspé. Le plans et devis sont déposés chez M. Sirois, maître de poste, Grande Rivière, et au département à Ottawa.

La soumission de Messieurs P. Boileau & Frère, entrepreneurs, pour le bois de l'église de Magog, a été acceptée au prix de \$10,000. Le contrat pour la pierre a été donné à M. Jos. Dubuc.

MM. Roy & Gauthier, ont préparé les plans et devis pour la construction de :

Une résidence (cottage) à Sorel, pour M. Philippe Beauchemin.

Une église Catholique à Waterbury Conn., pour la paroisse de Ste-Anne de Waterbury.

Les contrats de ces constructions ne sont pas encore donnés.

M. Cléophas St Jean reçoit en ce moment les soumissions pour les travaux de l'Hospice Auclair, qui doit s'élever au coin des rues Sanguinet et Rachel, au quartier St Jean Baptiste.

EPICERIES

On estime que la récolte du café dans la République de Guatemala, pour l'année 1893, atteindra environ 5 millions de quintaux, d'une valeur de \$9,000,000.

Les grandes pluies tombées depuis le mois d'avril, et qui ont dépassé 100 pouces, ont beaucoup diminué la production.

C'est cette année qu'on va, pour la première fois, avoir recours aux travailleurs japonais. Jusqu'ici, la main-d'œuvre dont on pouvait disposer était totalement insuffisante, et des milliers de quintaux de café étaient ainsi perdus chaque année.

Un lot de 1500 à 1600 caisses de thé du Japon, tenu à Montréal par une maison de New-York, a été vendu dernièrement à des prix satisfaisant. C'est à peu près le seul lot qui restait en dehors du commerce régulier.

Les épiciers détailliers de Victoria C. A., se sont entendus cette année pour ne pas donner de cadeaux de Noël à leurs clients et ils s'en sont bien trouvés.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Cette année encore, c'est le dindon du Canada qui a alimenté les marchés de Londres. Seulement le prix était considérablement inférieur à celui de l'an dernier.

Le *Trade Bulletin* du 22 décembre publie un article dans le même sens que le nôtre du 8 décembre sur la manière dont sont vendus le beurre et le fromage des fermes expérimentales.

On se demande généralement ce qu'est la lumière Auer, quel est son avenir; nous dirons dans notre prochain numéro ce qu'elle est en réalité, les défauts qu'on lui reproche et ce qui a été découvert en France pour en faire une lumière vraiment acceptable.

C'est une compagnie de Montréal qui possède le navire à voiles le plus rapide du monde entier. Ce navire s'appelle le *Thermopylae*; construit en Ecosse en 1868 il a une capacité de 948 tonnes. Dans ses longs voyages sur l'océan, ce remarquable voilier fait en moyenne quinze milles à l'heure.

La lumière électrique a été inventée en 1846, (pas par M. Edison) et jusqu'en 1876 on la considérait comme une expérience de physique très intéressante, mais le public croyait peu à la possibilité de l'utiliser pour l'éclairage. Aujourd'hui il y a plus de 200 villes et une foule énorme d'établissements de commerce, d'industrie, d'éducation, de théâtres, salles publiques, bureaux et résidences, qui n'ont pas d'autre éclairage.

Les journaux spéciaux parlent d'un nouveau procédé, appelé "procédé Hermite," du nom de l'inventeur, pour désinfecter par l'électricité les eaux des égouts. La désinfection est complète, mais les eaux conservent toute leur valeur comme engrais, ce qui fait l'avantage du procédé Hermite qui est, d'ailleurs, moins coûteux que ce qu'on a employé jusqu'à présent.

Le *Post*, de Stackville, dit, que la semaine dernière tous les chars de fret du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île Prince-Edouard, ont été mis en réquisition par les expéditeurs d'éperlan.

Un de ces jours derniers, 375 boîtes d'éperlan, du poids de 35 lbs chacune, ou, disons, près de sept tonnes d'éperlan ont été expédiées par train express à New-York et Philadelphie par voie de Saint-Jean, N.-B., et deux autres tonnes sont parties par train ordinaire de fret.

Mardi soir, 19 décembre, il en a été envoyé par voie d'Halifax 100 boîtes de 35 lbs par train express, et environ quatre tonnes par train de fret.

Le *Post* ajoute qu'un seul individu a pris une tonne d'éperlan la semaine dernière à Port Elgin, N. B.

Les journaux belges annoncent que la commune d'Anderlues, devant reconstruire son église, a l'intention d'en commander une en fer. C'est là une excellente idée et nous espérons qu'elle se réalisera. Les édifices métalliques offrent beaucoup plus de solidité que ceux en briques et doivent coûter moins cher. Nous l'avons déjà dit: il est étonnant que ce genre de constructions n'ait pas

reçu une application plus générale en Belgique, où cependant on a le plus grand intérêt à étendre l'emploi du fer, de la tôle et de l'acier.

Il y a déjà cinquante ans environ que la Société de Gouillet fit une église en fer que feu le comte Meëus, à cette époque Gouverneur de la Société Générale, avait commandée pour le hameau d'Argenteuil près Waterloo.

ECHOS DES MINES.

Une compagnie anglaise qui cherche à exploiter des terrains à pétrole, dans le comté de Gaspé, et qui y a déjà creusé plusieurs puits, vient de réussir à trouver un puits payant. Le puits en question donnait un baril environ par jour; on vient de l'ouvrir en faisant sauter le fond par l'explosion d'une cartouche de dynamite, et il donne maintenant 100 barils à l'heure. La compagnie possède 150,000 acres de terrains dans la zone pétrolifère et elle va se construire un établissement complet d'exploitation.

L'Amérique du Sud va posséder comme les Etats-Unis sa région pétrolifère. On vient en effet de découvrir tout récemment au Pérou des gisements importants de pétrole. L'exploitation des sources a commencé immédiatement; vingt six puits ont déjà été forés et ils fournissent par jour 100 tonnes d'huile. La profondeur moyenne qu'il a fallu donner aux sondages est de 500 pieds au lieu de 2000 à 3000 pieds, comme cela a lieu pour les exploitations de l'Amérique du Nord.

De nouveaux placers d'or ont été découverts en Californie, dans le désert, près des Montagnes de la Sierra Nevada à trente milles au nord de la Mohave, dans le comté de Kern. On prétend que, rien qu'en exploitant à sec, car la contrée est sans eau, on a récolté de \$200 à \$800 par jour.

STATISTIQUE.

Un statisticien estime que la valeur totale des objets manufacturés du monde entier, chaque année, atteint le chiffre énorme de \$22,370,000,000.

On dit qu'il y a au Canada 662 fabriques de conserves de homard; il a été exporté du Canada l'année dernière 10,219,868 livres de saumon en conserve évaluées à \$1,655,062. La dessus, l'Angleterre a pris près de 5,000,000 de livres et les Etats-Unis 4,253,016 livres.

L'ensemble des machines à vapeur qui ont figuré à l'Exposition de Chicago, représente une force motrice d'environ 30,000 chevaux-vapeur, dont 22,000 ont été employés pour le service de l'éclairage.

La récolte des betteraves en Russie a été considérablement supérieure à celle de l'année dernière. Elle a donné 340 millions de pouds (5,576,000 tonnes) contre 218,500,000 de pouds (4,583,400 tonnes) l'année précédente; soit une augmentation de 35½ p. c.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT,
Contracteur Platrier,
475, Rue Lagachetiere, Montreal.

LEANDRE DEMERS
Menuisier et Charpentier
56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montreal.

EUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER.
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Beléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.
T. PREFONTAINE & CIE
Marchands de Bois de Sciage.
BUREAU:
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE
Clos à Bois; le long du Canal Lachine,
des deux côtés.
Téléphone Bell 5141. Montréal.

ARCHITECTES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs.
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
Élévateur. Téléphone 2113.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Telephone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

COX & AMOS

Architectes et Ingénieurs
A. Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.
Chambre 61, Bâtisse Temple,
Téléphone Bell 2758.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
MONTREAL. Négociants Industriels.

Les **SUCRES GRANULÉS,**
Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité:—Nous avons un **SÉCHOIR A BOIS** le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone: 6258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.

Théo. DAoust
(Ci-devant de Daoust & Gendron)

Architecte et Evaluateur
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
2me Etage. Bloc Barron. Élévateur.

J. HAYNES
Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Solliciteur de Brevets.
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell 1723. . . 3e étage, Chambre

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS *

MILLER BROS & TOMS

110-RUE KING-110
MONTREAL



Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSÉ," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marruo (Horum), de Gomme d'Épinette et de Sirop de Merisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrit un médecin:—

Monsieur, — Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSÉ dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserai de le recommander.
Votre, etc.,
L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

— LA —

Pâte de Gomme d'Épinette Rouge

— DU —

Dr CHEVALLIER

est plus en usage qu'aucun des sirops de gomme d'épinette, par le fait de sa forme portative et de son efficacité.

— A VENDRE CHEZ —

MM. Laviolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés
Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes
et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,
Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal

Résidence, 25 rue Jacques-Cartier.

GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage,
Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blanchis ou préparés, toujours en stock.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30-RUE ST. JEAN-30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.